

# POUR

LES SERVICES PUBLICS

FSU

REVUE DE LA FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - FSU - NUMÉRO 227, OCTOBRE 2020

Un budget 2021 de crises

Un plan d'action  
pour l'éducation

**Fonction publique :  
salaires grippés**

# LES PROFESSIONNELS DE L'ENSEIGNEMENT NOUS FONT CONFIANCE. ET POURQUOI PAS VOUS ?

## -10%\*

SUR VOTRE ASSURANCE AUTO

Retrouvez nos offres  
sur [gmf.fr/enseignement](http://gmf.fr/enseignement)

**GMF 1<sup>ER</sup> ASSUREUR  
DES AGENTS DU SERVICE PUBLIC**



ASSURÉMENT HUMAIN

Yasmine,  
professeure des écoles.

GMF 1<sup>er</sup> assureur des Agents du Service Public : selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2020.

\*Offre réservée aux Agents du Service Public, personnels des métiers de l'enseignement, la 1<sup>ère</sup> année, à la souscription d'un contrat d'assurance AUTO PASS jusqu'au 31/12/2020. Offre non cumulable avec toute offre en cours. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse.

Les conditions, garanties et limites de notre contrat AUTO PASS ainsi que les conditions de nos offres sont disponibles en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ce contrat sont consultables sur [gmf.fr](http://gmf.fr)

**LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés** - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.

**GMF ASSURANCES** - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret.



## 17 Fonction publique : salaires grippés

## 8 Emploi Les plans sociaux se multiplient



## 9 CESE Les fragilités de la France



## 12 Fonction publique Loi de transformation



## 13 Rentrée dans le supérieur Mission impossible !



## 15 Rentrée Un plan d'action pour l'éducation

## 24 C'est demain Aéronautique Un avenir compromis



## 28 Un automne masqué au musée



## 30 Rencontre avec Laëtitia Guédon

ÉDITO

# Remettre la Fonction publique au centre

On aurait pu penser que la gestion de l'épidémie conduirait à une attention toute particulière portée aux services publics. Avec 20 % de l'emploi en France, l'accueil de millions d'usagers-es, élèves, étudiant-es, est un enjeu majeur en termes de circulation et de regroupement de personnes. Sans compter, bien entendu, qu'ils soignent, éduquent, cultivent, font progresser les connaissances, entretiennent, assurent la sécurité, contribuent à faire fonctionner et à réparer la société, toutes fonctions essentielles en temps ordinaire, vitales dans la situation que nous connaissons. Alors que, dans certains territoires, des mesures drastiques sont prises concernant les cafés, les restaurants, les salles de sport, etc., le protocole de l'Éducation Nationale est, lui, allégé, le jour de carence, dont la logique conduit les agent-es à minorer leurs symptômes, est rétabli, et aucun adulte supplémentaire ne vient soulager des personnels épuisés et en état de tension extrême quelques semaines seulement après la rentrée. Ne pas reconnaître que les conditions d'exercice des missions sont rendues plus difficiles par la crise sanitaire, prétendre que « tout est normal » et que tout peut fonctionner comme si de rien n'était relève du déni de réalité et confine à un mépris des missions des personnels qui doit impérativement cesser. La FSU agit à tous les niveaux pour rappeler immédiatement les employeurs aux obligations de protection des agent-es et exigera que les discussions sur la question des salaires et des conditions de travail permettent une revalorisation d'ampleur et pour tous les personnels de la Fonction publique.



Benoît Teste

Revue de la Fédération  
Syndicale Unitaire  
104, rue Romain Rolland  
93260 Les Lilas  
Tél. : 01 41 63 27 30  
Fax : 01 41 63 15 48  
Internet : www.fsu.fr  
Mél : fsu.nationale@fsu.fr  
pour@fsu.fr  
N° CP : 0720-S07429  
N° ISSN : 1246-077 X

Directeur de la publication :  
Benoît Teste  
Rédaction :  
Sandrine Charrier,  
Pierre Garnier,  
Matthieu Leiritz,  
Jacques Mucchielli,  
Marie-Rose Rodrigues-Martins,  
Valérie Soumaille  
Conception :  
NAJA presse

Publicité :  
Com d'habitude Publicité  
Clotilde Poitevin  
7, rue Emile LACOSTE  
19100 Brive  
Tél. : 05 55 24 14 03  
contact@comdhabitude.fr  
Compogravure : CAG  
Impression : SIEP  
Crédit photo couverture :  
Tréviers/Naja  
Prix au numéro : 0,70 €

Abonnement : 5,60 €  
Si vous changez d'adresse,  
veuillez communiquer  
vos nouvelles coordonnées  
à votre syndicat.



**Frimas**

Si la liberté de la presse est un thermomètre fiable de la santé démocratique, peu de raison de s'inquiéter du réchauffement climatique. Révélatrices de la poussée des nationalismes autoritaires, les arrestations de journalistes coupables de vouloir témoigner des luttes populaires contre des régimes oppressifs se multiplient. Ainsi, le journaliste algérien Khaled Drareni vient d'être condamné en appel à deux ans de prison ferme pour « incitation à un attroupement non armé et atteinte à l'intégrité du territoire national ». Son crime ? Journaliste de TV5 monde, animateur d'une émission sur une chaîne de radio algéroise indépendante du pouvoir, il avait été l'une des figures du Hirak, vaste mouvement de révolte contre le régime militaire algérien. Plusieurs fois arrêté, ce neveu d'un fondateur du syndicat UGTA est devenu la cible d'autorités qu'il accuse de vouloir, à la faveur de la crise sanitaire, « étouffer toutes les voix divergentes et museler la presse indépendante ».

# Élections américaines

## Compte à rebours

**L'**élection présidentielle américaine du 3 novembre prochain dépasse les seuls enjeux nationaux.

Plus que du choix d'un dirigeant, Joe Biden ou Donald Trump, c'est de l'avenir de la démocratie américaine et du climat international pour les années à venir dont il s'agit. Deux Amériques s'affrontent. La base républicaine, chauffée à blanc par le président Trump, est sensible au discours nationaliste, protectionniste et culturellement conservateur du candidat de la « loi et l'ordre », qui reste haut dans les sondages. Les démocrates mènent une campagne anti Trump, alimentée par la colère notamment des Afro-américain-es face aux violences policières, avec un programme plus social qu'en 2016, et dans le contexte d'une explosion du chômage suite à la crise sanitaire. La campagne présidentielle prend ainsi le double aspect



Trump, une menace pour la démocratie.

de bataille culturelle – ce que confirme l'affrontement autour du remplacement à la Cour suprême de la grande militante des droits civiques Ruth Bader Ginsburg – et de referendum anti ou pro Trump. Dans une Amérique fracturée, les contenus programmatiques passent au second plan, y compris le destin de l'« Obamacare », système de protection sociale établi par l'ancien président Obama et cible favo-

rite de Trump. Quant au système éducatif américain, qui allie excellence universitaire et grande inégalité dans les écoles, c'est pour le moment le grand oublié de la campagne. Joe Biden a néanmoins promis un effort de revalorisation significatif, soulignant qu'en 2018, alors que leur salaire hebdomadaire moyen n'a pas augmenté depuis 1996, les enseignant-es des écoles publiques gagnaient 21, 4 % de moins que les salarié-es ayant une formation et une expérience similaires. ♦

Matthieu Leiritz

## Marie-Aleth Gard : « Quelques miettes pour la pauvreté »

C'EST L'ACTU

*Où en est-on de la stratégie pauvreté annoncée il y a deux ans ?*

Elle est enterrée. Le gouvernement a tenté de prendre la mesure de conséquences du confinement, en relogant les personnes à la rue par exemple. Par la suite il n'a pas été à la hauteur. Jean Castex ne parle pas des personnes en situation de pauvreté. Le secrétariat d'état dédié a été supprimé. C'est un signe. Il aurait fallu le garder et l'attacher au premier ministre car la question est transversale.

*Quelle prise en compte de la pauvreté dans le plan de relance Covid ?*

Quelques miettes ! Il faut attendre la page 263 pour voir figurer 100 € supplémentaires d'allocation scolaire, ce qui représente 0,8 % du budget du plan de relance. Pour 10 millions de personnes en situation de pauvreté. Il y a aussi dans le plan le ticket resto U à 1 €, mais cela ne concerne pas les jeunes en situation de grande pauvreté

qui sont hors système scolaire et n'ont rien. Eux sont passés à travers les mesures prises pour les jeunes.

*Dans ce contexte quel sera le visage de la journée de lutte contre la misère du 17 octobre ?*

D'abord ce qui me réjouit c'est que pour un sujet qui concerne tout le monde, syndicats, associations de lutte contre la pauvreté et aussi pour le climat, sont de plus en plus nombreux à participer à son organisation. Les plus pauvres sont les plus touchés par les problèmes environnementaux. ATD Quart Monde, travaille depuis longtemps à agir pour la planète sans oublier les plus pauvres, préoccupation qui sera au cœur de cette journée mondiale du refus de la misère. Sans oublier celle de l'effectivité des droits pour tous, au logement, à l'emploi, à l'éducation.



Marie-Aleth Gard, présidente d'ATD Quart Monde, membre du Conseil économique, social et environnemental (CESE).

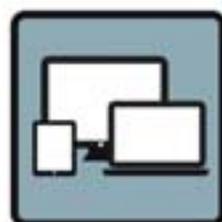
**N'OUBLIEZ PAS  
DE RESPECTER  
LE DROIT D'AUTEUR** lorsque vous

**DIFFUSEZ DES COPIES  
DE PRESSE ET DE LIVRES**



PHOTOCOPIE

ET / OU



NUMÉRIQUE

**LIMITEZ**  
VOS COPIES  
D'ŒUVRES  
À DES EXTRAITS

**DÉCLAREZ**  
LES ŒUVRES COPIÉES  
LORSQUE VOTRE  
ÉTABLISSEMENT  
VOUS LE DEMANDE

**INDIQUEZ**  
LES RÉFÉRENCES  
BIBLIOGRAPHIQUES  
DE L'ŒUVRE COPIÉE

**CFC**

CENTRE FRANÇAIS  
D'EXPLOITATION  
DU DROIT DE COPIE

[www.cfcopies.com](http://www.cfcopies.com)

Actions syndicales

# Mobilisations d'automne

À l'heure où les conséquences de la crise touchent tous les secteurs et où la loi de transformation de la fonction publique a pour objectif de rompre le lien de proximité entre représentant-es et personnels, l'action de la FSU représente un enjeu majeur.

La journée du 17 septembre à l'appel de la CGT, de Solidaires, de la FSU et des organisations de jeunesse pour la défense de l'emploi, des salaires et des services publics a marqué une première étape. Un mouvement qui doit s'amplifier, en élargissant l'arc syndical et en travaillant aux convergences de progrès social. Les journées des 2 et 3 octobre à Saint-Étienne pour la défense de la sécurité sociale ont été un moment fort dans le cadre initié par la convergence des services publics.

« Plus Jamais Ça »

C'est aussi à partir du projet alternatif de sortie de crise



Une campagne FSU pour défendre le service public.

« Plus Jamais Ça » que des actions (manifestations, débats, etc.) auront lieu partout dans le pays, avec la jeunesse. La FSU est également partie prenante des mobilisations féministes, que ce soit en soutien aux actions des élèves contre les attitudes sexistes dans les établissements

scolaires, ou encore en appelant à manifester le 26 novembre pour affirmer le soutien au projet de loi allongeant le délai de l'IVG.

LTFP

Enfin, la FSU appelle à se mobiliser au moment de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS), afin de dire son opposition à la création de la cinquième branche sur la dépendance qui ouvre la porte à l'assurantiel.

Pour dénoncer la loi de transformation de la Fonction publique (LTFP) et mener à bien le travail d'explication des enjeux de la défense du statut et des services publics, la FSU lance une campagne en direction des personnels et de l'opinion. La question des non-titulaires, sera mise en lumière lors de la journée qu'elle organise le 18 novembre. La question des salaires et celle de l'égalité professionnelle restent des priorités. La FSU rejette la méthode consistant à envisager les revalorisations salariales secteur par secteur et en redéfinissant les

## Congé paternité

Emmanuel Macron a annoncé mercredi 23 septembre le doublement de la durée du congé paternité, qui va passer de 14 à 28 jours, avec sept jours supplémentaires lors de la naissance de jumeaux ou de triplés. 67 % seulement des pères utiliseraient actuellement ce droit. Rendre obligatoire une partie de ce congé favoriserait une plus grande égalité femmes-hommes en encourageant les pères à s'investir davantage. Aujourd'hui, les salariés en CDI sont ceux qui en profitent le plus et les demandeurs d'emploi ne sont qu'un sur dix à y avoir recours. Les trois jours de congé de naissance resteront à la charge de l'employeur. Cet allongement devrait coûter 500 millions d'euros à la Sécurité sociale. Cette mesure entrera en vigueur en juillet prochain.

métiers et alourdissant les missions.

La rentrée scolaire s'est faite dans des conditions déplorable. Renvoi au local, aucun moyen supplémentaire. Une impréparation qui révèle en réalité le mode de gestion Blanquer. La FSU proposera à l'intersyndicale de l'éducation un plan d'action pour mobiliser pendant le « Grenelle » annoncé par le ministre. La FSU participe aux actions contre la répression syndicale dans le cadre des comités de soutien à Anthony Smith, Olivier Sillam ou les quatre enseignant-es du lycée de Melle. Enfin, la FSU s'associe à la marche des sans-papiers qui rejoindra Paris le 17 octobre. 🔥

Marie-Rose Rodrigues-Martins

## Rapport Vachey : des propositions inacceptables

La loi créant une cinquième branche prévoit l'inscription dans le Projet de loi de financement de la sécurité sociale 2021 (PLFSS) des mesures concernant la perte d'autonomie à hauteur d'un milliard d'euros. Le rapport Vachey propose des pistes porteuses de régression : mesures d'économie, hausses de prélèvement, financements privés ou transferts de ressources. Il suggère par exemple de puiser dans le fonds de réserve des retraites, « de réguler la dépense » sur les allocations destinées aux adultes handicapés (AAH), aux personnes âgées dépendantes (APA), d'augmenter une fois de plus la CSG pour les retraité-es, d'ajouter une journée de solidarité pour les salarié-es etc., exemples significatifs d'une politique aux antipodes des principes de solidarité et d'universalité de la Sécurité sociale. La FSU rappelle que le droit à l'autonomie s'inscrit dans le cadre de la branche maladie de la Sécurité sociale avec une prise en charge à 100 % ce qui suppose d'augmenter les recettes. Elle demande la création d'un grand service public de l'aide à l'autonomie.



## Pesticides : grave recul sur les néonicotinoïdes

Face au virus de la Jaunisse qui sévit sur les productions de betteraves, le gouvernement a décidé de revenir sur la loi biodiversité qui interdit depuis septembre 2018 l'utilisation des insecticides néonicotinoïdes dans les cultures.

Julien Lenormandie, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, annonce une suspension « temporaire » pour une période de 120 jours pour les semences enrobées, dans des conditions strictement encadrées. Il justifie sa décision par les pertes de rendement qui pourraient atteindre 30 %. La France est le premier producteur de sucre européen. La filiale emploie 46 000 personnes. Les ONG, notamment Générations futures, dénoncent avec force un recul sur la question de ces insecticides tueurs d'abeilles et l'abandon de solutions alternatives.

## Emploi

# Les plans sociaux se multiplient

**P**our tenter de limiter la dégradation occasionnée par le Covid sur le front de l'emploi, le gouvernement tente d'agir, en prenant parfois des virages à 180 degrés.

Dès le mois de mars, les entreprises se sont séparées de 500 000 personnes en intérim, contrats à durée déterminée (CDD), temps partiels. L'INSEE compte en tout 800 000 personnes ni en emploi, ni au chômage « officiel », choc amorti par le recours au chômage partiel, massif et rapide. Mais depuis début juin, le gouvernement ne rembourse plus les entreprises qu'à 85 %, ce qui a occasionné 120 000 destructions d'emplois. Puis l'été a connu son lot de plans sociaux, comme à Airbus et Camaïeu, frappent des personnes en CDI. L'emploi ayant baissé bien moins que l'activité, il y a sureffectif dans les entreprises, alors le gouvernement crée alors une activité partielle de longue durée, engageant à la formation et au maintien de l'emploi.



25 % des effectifs sont menacés dans l'hôtellerie.

Pour les jeunes, 200 000 nouvelles places de formation sont prévues, chiffre qui interroge tant le système de formation a été mis « à l'os ». Plus généralement, « Pendant trois ans, l'exécutif a construit une maison pour le beau temps, convaincu qu'il ferait beau tout le temps », résume Michel Abhervé dans Alternatives économiques. Tout à coup les

contrats aidés, « dispositif le moins efficace » selon Muriel Pénicaud il y a 3 ans, sont plébiscités avec une création de 120 000. Même revirement en période de tempête sur l'assurance chômage avec un report annoncé de l'ensemble de la réforme à 2021. Des choix initiaux qui n'ont pas tenu. On le voit par gros temps. ♦

Pierre Garnier

## Au-delà de la crise

# Urgence politique et sociale

**L**a crise sanitaire qui s'aggrave nuit incontestablement aux mobilisations sociales en ce début d'automne.

Il est de la responsabilité du syndicalisme de redonner des perspectives de rassemblement et de mobilisation des salarié-es, alors que le gouvernement paraît perdre la main et que la Gauche demeure divisée. Les législatives partielles confirment

la déliquescence du parti présidentiel, aucun-e candidat-e LREM ne pouvant se maintenir au second tour. Cuisant désaveu dont ne profite pas la Gauche qui discute de l'unité dans l'optique de l'élection présidentielle ou même des élections régionales et départementales du printemps 2021. La démarche d'approfondissement du processus « Plus

Jamais Ça » n'en est que plus nécessaire pour créer les conditions du monde d'après la crise. La FSU, avec la CGT, Solidaires ou l'Unef, s'y emploie, de concert avec les associations comme Attac ou Greenpeace, notamment sous la forme d'initiatives locales. Le dialogue est par ailleurs établi avec les organisations participant du pacte du pouvoir

de vivre, tels la CFDT, l'UNSA ou ATD Quart Monde. Enfin, dans le strict respect de l'indépendance syndicale, la FSU s'efforce de discuter avec les partis politiques sur les contenus possibles de politiques publiques aptes à satisfaire les revendications sociales, économiques et environnementales du salariat. ♦

Mathieu Leiritz



© THEMIS/ANIA

CESE

## Les fragilités de la France

Le rapport annuel du Conseil économique social et environnemental (CESE) sur l'état de la France 2020 se démarque de ses précédentes éditions, COVID oblige. Adopté cet été, il en ressort que « la crise est venue jeter une lumière crue » et a amplifié des fragilités que le CESE pointe depuis longtemps. Système de santé, fragilités sociales, économiques, financières ou institutionnelles, montée persistante des inégalités contestée dans la rue. À partir des questions que pose cette crise, le rapport « *Se donner un nouveau cap* », qui intègre les contributions de six CESER, déclinaisons régionales du CESE, dessine quelques pistes pour une relance plus efficace.

### Six grandes orientations

Sur le climat tout d'abord avec l'empreinte carbone comme indicateur central des politiques publiques. Le CESE propose une taxe carbone aux frontières européennes, la mise en œuvre en France de -40 % d'émissions d'ici 2030, et concernant les entreprises, économie circulaire, circuits

courts, chaînes d'approvisionnement plus écologiques, rénovation thermique des bâtiments.

Autre sujet, l'accès partout à des services publics de qualité, de santé particulièrement, pour assurer la cohésion sociale et amortir le choc de crises à venir. Pour le CESE, mesurer la qualité de l'action publique nécessite une évaluation de ses engagements et de ses résultats à long terme. Il tacle au passage les considérations purement budgétaires du gouvernement. Il en appelle ensuite à un soutien d'ampleur aux entreprises pour relancer la croissance.

À propos des inégalités, le CESE suggère une revalorisation de la rémunération et une sécurisation de l'emploi pour les professions peu reconnues et vulnérables. Il n'oublie pas la jeunesse, particulièrement exposée en appelant à l'amplification de dispositifs d'accompagnement et de soutien notamment par la formation, à la mise en œuvre d'un revenu minimum et au développement de contrats aidés. Pour finir, le CESE en appelle à un renouveau institutionnel pour associer citoyennes et citoyens et société civile organisée à l'élaboration des politiques publiques. ♦

Pierre Garnier

### Olivier, militant FSU condamné

Le 7 septembre au tribunal de Nice, Olivier Sillam, militant du SNES-FSU, a été condamné à 6 mois de prison avec sursis et plus de 6 000 euros d'amendes pour outrage, rébellion et violences envers les forces de l'ordre. Le 9 mai 2019, après une manifestation syndicale, Olivier Sillam avait été violemment interpellé par des policiers, placé en garde à vue pour avoir proféré des slogans jugés hostiles à la police. La FSU lui apporte tout son soutien, ainsi qu'à ses trois co-accusés et dénonce l'acharnement dont ils sont victimes. La FSU sera aux côtés d'Olivier dans ses démarches en appel. Elle sera vigilante face à toute tentative de restriction des droits syndicaux.

### Violences faites aux femmes

Dans un rapport publié le 27 août, deux sénateurs LR et PCF ont dénoncé les effets d'annonce sur le budget consacré à l'égalité femmes hommes et à la lutte contre les violences. Ils regrettent l'absence de mesures nouvelles depuis le Grenelle de novembre 2019 et dénoncent l'annonce de nouveaux crédits à hauteur de 360 millions d'euros, ceux-ci s'avérant en réalité déjà existants et seulement redéployés. Martène Schiappa avait annoncé à l'issue du Grenelle un budget de 1,116 milliard d'euros. Mais il s'agissait d'autorisations d'engagement pouvant s'échelonner sur plusieurs années. Pour 2020 le budget correspond en réalité à 557,8 millions d'euros. Par ailleurs, 25 % seulement de la somme a été allouée à des actions en France, le reste étant destiné à des actions internationales (UNICEF ou ONU femmes). Dans un communiqué de presse du 3 septembre, 14 associations constatent que les dispositions les plus coûteuses, comme le financement de nouvelles structures, restent en suspens alors que les mesures législatives ont été adoptées. Le manque d'hébergements reste criant. Le nombre de féminicides depuis janvier continue de grimper et démontre que les moyens de prévention et de protection sont très insuffisants.



© ANTOINETTE

## Sécu : 44 milliards de déficit

L'effet de la baisse des recettes via les suppressions d'emplois ajouté à celui de l'explosion de dépenses face à la crise sanitaire entraîne logiquement une dégradation importante des comptes de la Sécurité sociale, pour toutes ses branches : maladie, vieillesse, famille... Avec un déficit prévu d'environ 44 milliards d'euros. L'allongement décidé du congé paternité ainsi que les mesures du Ségur de la santé s'ajoutant aux dépenses, le financement d'une nouvelle branche liée à la perte d'autonomie paraît incertain. L'annonce par Bruno Le Maire d'un maintien possible de la réforme des retraites s'inscrit sans doute ainsi dans la recherche d'économies budgétaires.

## Service Civique

Comme les jeunes vont être les plus touchés par les crises économique et sociale liées au coronavirus, le plan de relance du gouvernement prévoit la création de 100 000 missions de service civique en plus des 145 000 initialement prévues. Créé en 2010 sous Sarkozy, ce dispositif permet aux jeunes de 16 à 25 ans, 30 ans pour les jeunes en situation de handicap, d'assurer des missions d'intérêt général pendant six à douze mois. Né après la disparition du service militaire, il ne relève pas du Code du travail mais du Code du service national. On n'y parle pas d'emploi mais de mission, pas de contrat de travail mais de collaboration, pas de salaire mais d'indemnité par ailleurs déconnectée de la durée du travail. Ainsi, de 24 à 48 heures réparties « au maximum » sur six jours, quel que soit leur temps de travail hebdomadaire, toutes et tous les volontaires reçoivent une indemnité de l'État de 473 euros net, et une prestation de 107 euros payée par la structure d'accueil. S'il permet indéniablement à des jeunes de se sentir utile, de pouvoir reprendre confiance, de découvrir des milieux professionnels, il s'agit sans conteste d'une main-d'œuvre précaire.



© HÉROSCALIA

## Relance

# Un budget 2021 de crises

**C**rise sanitaire et crise économique ont contraint le gouvernement à revenir, pour partie, sur la mise en œuvre de son dogmatisme économique. Fini le temps de l'austérité et de l'obsession de l'équilibre des comptes, le projet de loi de finances présenté le 28 septembre se veut une réponse volontariste aux conséquences de l'épidémie.

Le choc économique, sans précédent depuis 1945, avec une récession prévue à -10 % en 2020, conduit la majorité à placer entre parenthèses sa ligne libérale de réduction des dépenses publiques. Le recours massif au financement public du chômage partiel, l'annonce d'un plan de relance pluri-annuel de 100 milliards d'euros pour soutenir les entreprises ainsi que le refus réaffirmé de tout effort fiscal demandé aux catégories aisées conduisent à accepter un déficit public considérable, ainsi qu'un nouveau gonflement de l'endettement à environ 115 % du PIB. Le gouvernement entend ainsi poursuivre sa politique de l'offre visant à renforcer la compétitivité des entreprises et l'attractivité du pays pour les investisseurs internationaux : réduction des impôts dit « de production » comme la contribution sur les sociétés, sup-

pression confirmée de la taxe d'habitation y compris pour les ménages les plus riches.

Dès lors, les dépenses publiques baisseront peu en 2021, de même que globalement les effectifs de la Fonction publique (-157), soit environ 10 000 en 4 ans, loin des 50 000 suppressions promises par le candidat Macron.

Les budgets des ministères reflètent les priorités gouvernementales : le budget de la défense augmente de 4,5 %, l'écologie de 5,6 % (avec cependant une nouvelle ponc-

tion de 779 postes...), la justice de 7,9 %. Le ministère du travail devrait perdre autour de 220 postes de titulaires, dans un contexte d'augmentation attendue du chômage ; celui de l'Éducation connaît une évolution contrastée : dans le premier degré, 4 000 postes sont créés pour accompagner les élèves en situation de handicap quand dans le second degré l'augmentation des effectifs est traitée par l'augmentation du nombre d'heures supplémentaires. ♦

Valérie Soumaille

## Plan de relance : ni social, ni écologique

Pour le collectif unitaire « Plus Jamais Ça » dont fait partie la FSU, le plan de relance du gouvernement ne répond ni aux urgences sociales, ni à la nécessaire bifurcation écologique. Sur 100 milliards, un seul est alloué aux minima sociaux et aux personnes les plus précaires, quand 20 sont consacrés à la réduction de la fiscalité des entreprises, sans aucune contrepartie. Celle-ci prive l'État de ressources pour financer le développement des services publics qui ont pourtant montré leur importance ces derniers mois. Elle prive aussi un peu plus les collectivités de fonds pour modifier en profondeur les modes de transports, de production, d'agriculture ou de logement.

« Plus Jamais Ça » proposait pourtant une alternative : interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits, création de la sécurité sociale professionnelle qui, associée à un nouveau statut des salarié-es, maintiendrait les droits et les revenus des salarié-es menacé-es, relance de l'emploi par l'embauche d'agents publics notamment pour accompagner la nécessaire transition écologique...

## Recherche

## Un projet de loi contesté

**L**e projet de loi de programmation pour la recherche (LPR) porté par le gouvernement est actuellement discuté à l'Assemblée nationale. La FSU a demandé son abandon en dénonçant les reculs pour les statuts des personnels et pour le service public, et en soulignant ses insuffisances en matière budgétaire.

Dans le cadre de la programmation budgétaire pour la recherche que ce projet de loi prévoit, le gouvernement a soumis un avant-projet de protocole dit « d'amélioration des rémunérations et des carrières des personnels de l'ESR » adressé aux organisations syn-

dicales fin août contenant un certain nombre d'éléments de revalorisation.

Pour les syndicats nationaux de la FSU relevant du champ de l'enseignement supérieur et de la recherche, les avancées contenues dans le protocole restent timides au regard des enjeux, notamment du fait d'un calendrier d'application très long et parce qu'à ce stade, elles ne concernent pas tous les personnels. Pour l'essentiel, la revalorisation proposée pour certains personnels est indemnitaire, en grande partie individualisée. Les dispositions prévues contribueraient à

accroître encore l'emploi contractuel dans le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, alors qu'il y représente déjà 35 % des emplois.

L'impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes est un impensé du projet de loi alors que les femmes sont désavantagées par les systèmes de rémunérations individualisées, y compris dans la Fonction publique, ce que la FSU dénonce.

Les syndicats nationaux de la FSU concernés, avec son soutien, sont très actifs dans la négociation pour faire évoluer

positivement le texte du projet de protocole d'accord dans le sens de leurs mandats particuliers et de ceux de la FSU : opposition à l'augmentation de l'emploi contractuel et à la mise en concurrence des personnels.

Le texte n'étant pas finalisé et le positionnement de chacun des syndicats nationaux concernés n'étant pas arrêté, la FSU n'est pas en mesure à ce jour de se positionner. Elle portera une appréciation définitive de ce protocole lors d'une instance délibérative en fonction de la date de signature. ♦

Sandrine Charrier

“

*L'éducation est l'arme la plus puissante que l'on ait à disposition pour changer le monde.*

- Nelson Mandela

”



**FACE AU RACISME ET À L'ANTISÉMITISME  
POUR NOTRE GÉNÉRATION FUTURE**

**Je m'engage !**

**Devenez intervenant(e) bénévole  
de la Licra en milieu scolaire !**

**education@licra.org 01 45 08 08 08**



**licra**

Antiraciste depuis 1927



## Le retour du jour de carence

Le jour de carence avait été suspendu pendant le confinement. Son retour dès la fin de l'état d'urgence sanitaire le 10 juillet a conduit les organisations syndicales à demander son abrogation définitive. « *L'argument de la lutte contre l'absentéisme* », justification du jour de carence, « *est totalement erroné* » ont écrit le 8 septembre CGT, FO, FSU, Solidaires, FA-FP, UNSA, CFE-CGC et CFTC à Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques. « *Plusieurs études et évaluations ont démontré que le jour de carence ne réduit pas le nombre de jours d'absence au global, un report s'effectuant sur des arrêts plus longs. Cette mesure génère un report du recours aux soins, ce qui est délétère pour la santé de l'agent-e, coûteux pour la sécurité sociale et peut favoriser la transmission des pathologies, en particulier en situation épidémique* » poursuivent-elles dans ce courrier et jugeant son rétablissement « *incompréhensible* ». Elles demandent donc l'abrogation définitive du jour de carence et, dans l'immédiat, la prolongation de sa suspension. Même demande de la CFDT dans un courrier séparé. L'association des DRH des grandes collectivités réclame pour sa part une nouvelle suspension, jugeant le jour de carence « *inégalitaire* ». La ministre n'a pas accédé à cette requête. Pour elle, « *cette suspension se justifiait par la nécessité de protéger plus particulièrement celles et ceux qui étaient engagés "en première ligne" (...). La fin de l'état d'urgence sanitaire étant intervenue le 10 juillet 2020, ces délais de carence sont à nouveau applicables* ».

## Fonction publique

# Loi de transformation

**D**ans un communiqué de presse du 29 juillet, les organisations syndicales de la Fonction publique avaient réaffirmé leur opposition à la loi de transformation de la Fonction publique votée par le Sénat le 23 juillet.

Le but de cette loi? Restreindre l'intervention des services publics en confiant des missions au secteur privé au motif d'un moindre coût, d'une meilleure efficacité et d'une motivation plus forte des agent-es. Pourtant, la crise a mis en lumière l'importance des services de proximité. Concernant les agent-es, cette loi entérine le projet de casse du statut de fonctionnaire. Elle prévoit de mettre fin aux régimes de temps de travail dans la Fonction publique territoriale. Elle définit un dispositif d'accompagnement des restructurations des services et de l'externalisation. Le détachement d'office des fonctionnaires est rendu possible; en cas de refus, une rupture



Une loi de destruction de la Fonction publique.

conventionnelle peut s'appliquer. À cela s'ajoute le recours massif à la contractualisation. Enfin les instances ne peuvent plus assurer leur rôle de défense des personnels. De nombreuses irrégularités ont d'ailleurs déjà été constatées. Décortiquer le statut, vider de

leur substance les instances, mettre à mal les collectifs de travail, aligner le public sur le privé, les objectifs de cette loi sont clairs. Une loi de « *destruction* » de la Fonction publique que la FSU et ses syndicats dénoncent en informant les personnels pour poursuivre et amplifier les mobilisations. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins

## Service de santé scolaire

# Projet inacceptable

**E**n 2019 avec la Loi « *confiance* », infirmier-es, assistant-es de service social et PsyEN ont été confronté-es à la volonté d'un regroupement dans un service de santé scolaire.

Certains parlementaires ont imaginé qu'aligner la rémunération des médecins scolaires sur la grille des médecins de santé publique, chefs de service, attirerait davantage de vocation. Ce choix occulte le défaut général de l'offre médicale en France.

Publié au printemps dernier, un rapport de la Cour des comptes sur les médecins scolaires, commandé par ces mêmes élu-es, minimise les missions des autres personnels et s'attaque à leur temps de travail. La situation sanitaire donne de l'écho aux revendications de ce groupe de député-es agissant en lobby médical. Le risque de décentralisation de 20 000 fonctionnaires est donc toujours d'actualité, de même que la

mainmise des ARS sur la conception du travail des membres des équipes pluri professionnelles.

Pour travailler au service de la réussite scolaire, tous les personnels qui y contribuent doivent rester dans l'Éducation nationale et disposer des moyens nécessaires!

La FSU dénonce cette nouvelle charge contre le service public de l'Éducation nationale! ♦

Sandrine Charmier



© THE RESCUE

## Rentrée dans le supérieur

# Mission impossible !

**L'enseignement supérieur et la recherche n'y échappent pas : la crise sanitaire n'en finit pas de révéler l'état dégradé du service public.**

Maintes fois dénoncé et combattu par personnels et étudiant-es, son sous-financement récurrent l'empêche aujourd'hui de garantir des conditions de travail et d'étude qui préservent la santé et favorisent la réussite de toutes et tous.

Pour accompagner les 35 000 étudiant-es supplémentaires de cette année, aucun recrutement d'enseignant-es titulaires, ni plan pluriannuel de construction de bâtiments ne sont par exemple prévus.

Le plan de relance évoque la création de 30 000 places dont 10 000 dès cette rentrée. Près d'un mois après la reprise des cours, personne ne sait où elles ont été créées, ni même si elles l'ont été.

Quant aux 20 millions annoncés pour les financer, ils représentent 2 000 euros par étudiant-e : « *une véritable provocation* » pour le SNE-SUP-FSU qui rappelle que le coût de leur formation est estimé à 7 000 euros par an.

Sans moyens supplémentaires pour doubler les enseignements et travailler en groupes réduits, comment garantir la sécurité sanitaire de toutes et tous dans des amphis bondés ? Par le croisement entre enseignement en présentiel et à distance « *l'hybridation et la numérisation des enseignements* », « *véritable révolution pédagogique* » répond le ministère qui profite de la crise sanitaire pour installer durablement l'enseignement à distance comme nouveau modèle.

Difficultés de coordination des enseignements avec parfois dans la même demi-journée, des cours en présentiel et d'au-

tres à distance ; effritement des collectifs de travail et des équipes pédagogiques qui éprouvent d'énormes difficultés à se rencontrer ; perte de sens, absentéisme croissant des étudiant-es, difficulté voire impossibilité de connexion, isolement, risque d'abandon... Les conséquences sont déjà visibles et nécessitent de se mobiliser pour obtenir les moyens de mettre effectivement en œuvre l'enseignement supérieur en présence de professeur-es et d'étudiant-es, dans le respect des gestes barrières et des protocoles sanitaires. ♦

Valérie Soumaille

## États généraux de l'éducation prioritaire

Alors qu'un secrétariat d'état auprès du ministre chargé de l'éducation prioritaire (EP) a été créé, Jean-Michel Blanquer reste à ce jour muet sur le dossier. La révision de la carte prévue pour la rentrée 2020 a été repoussée, au profit de la production du rapport Mathiot-Azéma, lequel penche pour la suppression des réseaux d'éducation prioritaire et une gestion plus locale. La FSU, notamment avec le SNUipp-FSU et le SNES-FSU lancent cet automne dans les académies et départements des états généraux de l'EP, conduisant à une journée nationale le 28 janvier 2021. Quels bilans et perspectives pour les REP et REP+, quelles revendications pour les élèves et les personnels... ? autant de points en débat.

## Expérimentation Aisne et Val d'Oise 100 % numérique

Sans doute est-il légitime de se préparer à une éventuelle nécessité de recourir à nouveau à des enseignements à distance. Mais cette perspective doit-elle se confondre avec des opérations d'apparence séduisante mais dont les effets bénéficieraient davantage aux entreprises qu'aux élèves ?

Les académies d'Amiens et de Versailles deviennent en cette rentrée territoires

« *d'expérimentation 100 % numérique* ». Ces territoires constituent « *une locomotive numérique* » selon Jean-Michel Blanquer. Financé par les Programmes d'investissement d'avenir (PIA) à hauteur de 27 millions, ce plan concerne 2 700 classes élémentaires. Un millier de professeur-es néo-titulaires et la moitié des classes du primaire au lycée recevront un « *kit d'enseignement hybride* » dans l'optique d'installation de salles en travail distant.

En réalité les ressources pédagogiques seront produites dans le cadre d'appels à projets permettant de financer les startups de l'éducation (edtechs). Une juxtaposition d'initiatives, guidées par des opportunités stratégiques d'entreprises, sans véritable concertation avec les collectivités territoriales... tous les ingrédients sont réunis pour une opération tape-à-l'œil mais incapable de relever les enjeux d'une véritable lutte contre les inégalités numériques. Le pilotage assuré par le Secrétariat général pour l'investissement risque fort de renouveler une erreur pourtant déjà dénoncée par la Cour des Comptes, à propos du plan 2016 : celle d'une stratégie préoccupée par ses volontés de soutien aux entreprises innovantes et aux marchés mais peu intéressée, in fine, par les questions de pédagogie et d'apprentissage.

## États généraux infirmiers

Le Ségur de la santé suscitent une grande désillusion. 33 organisations syndicales et associatives représentatives d'infirmier-es s'unissent pour organiser les états généraux Infirmiers le 1<sup>er</sup> octobre à Paris. Le SNICS-FSU, moteur de cette action unitaire, y portera l'émancipation de la profession, la reconnaissance de son exercice comme une spécialité à part entière, sanctionnée par un diplôme de master, et les revalorisations et créations de postes qui en découlent.

## Concours des PE

Le nombre d'admis-es au concours de professeur-es des écoles (CRPE) reste inférieur au nombre de postes offerts pour la sixième année consécutive dans les académies de Créteil et Versailles. Le ministre avait annoncé la création de 1 248 postes supplémentaires mais seules 625 places ont été offertes aux différents concours. Les syndicats FSU, UNSA, FO, SGEN-CFDT, SUD éducatif et CGT éducatif ont adressé au ministre un courrier commun demandant le recrutement de la totalité des près de 2000 candidat-es au concours inscrit-es sur les listes complémentaires.

## Numérique : enquête FSU

Le ministère de l'Éducation nationale organise les 4 et 5 novembre des états généraux du numérique. Alors que le confinement a renforcé le ministre dans sa course au « tout numérique », la FSU et ses syndicats rappellent que le numérique n'est pas une fin en soi, qu'il a un coût social et environnemental. Dans leur lutte contre les inégalités scolaires et sociales, ils considèrent que les finalités et modalités du numérique éducatif doivent être débattues pour agir contre la « fracture » numérique. La FSU lance une enquête auprès des personnels afin de faire entendre la voix du terrain sur les différents pans du numérique : administration, pédagogie, formation, situation Covid19.

## Plan jeunesse

# Précarisation accrue

**L**e « plan jeunesse » annoncé contre le chômage des jeunes avec peu ou pas de qualification et les « décrocheurs » se met en place.

Pour le SNUEP-FSU, l'objectif doit être de renforcer la voie professionnelle dans l'intérêt des élèves. Or, les mesures annoncées vont se traduire par des aides conséquentes aux entreprises, un ministère du travail quasi seul aux manettes, une baisse artificielle du chômage des jeunes, des formations soi-disant « nouvelles » sans augmentation des capacités d'accueil et sans certitude de qualification.

Ce plan laisse entrevoir un projet de société où la jeunesse subit la précarisation. Les 6,5 milliards débloqués sont essentiellement destinés à des aides conséquentes aux entreprises qui risquent de licencier apprenti-es et intérimaires pour bénéficier des primes à l'embauche.



La formation professionnelle est absente du plan.

Alors qu'elle permet de sécuriser les parcours pour accéder au diplôme qui reste une barrière contre le chômage, la formation professionnelle est absente du plan.

Enfin, les élèves qui ont décroché risquent d'être plus nombreux que les 65 000 de l'an passé. Le plan jeunesse

s'adresse à 35 000 d'entre eux et elles. Quid des autres ?

Le SNUEP-FSU demande des moyens pour rattraper le retard accumulé, pour une formation professionnelle qui prépare à des métiers dont l'utilité a été révélée et confortée pendant le confinement, solide et certifiée par un diplôme, et pour une reconnaissance salariale des professeur-es de lycée professionnel. ♦

Marie-Rose Rodrigues-Martins,

## Évaluations

# Interrogations sur la mise en œuvre

**L**a mise en œuvre des évaluations standardisées, au-delà de leur utilité discutée, interroge les enseignant-es. Ils et elles ont découvert que des questions complémentaires ont été ajoutées portant d'une part sur le vécu des élèves pendant le confinement, d'autre part sur les méthodes de travail de leurs professeur-es.

Les enseignant-es se préoccupent de la façon dont les élèves ont vécu cette période de confinement et bien sûr interrogent cette préoccupation à

leurs échanges avec eux. Et sur un temps plus long qu'une passation de tests. Intégrer ces questions dans des tests centrés sur des connaissances interroge sur l'intention du ministère quant à l'utilisation des résultats qui en sera faite. Les professeur-es s'interrogent également sur l'utilisation de données susceptibles d'évaluer leur travail.

À cela s'ajoute le fait que les familles n'ont pas été informées de la teneur de ces questions, celles-ci portant sur le

ressenti qu'il est difficile de traduire en réponse binaire. Le SNES-FSU, le SNUipp-FSU, le SNUEP-FSU et le SNEP-FSU dans un communiqué de presse commun exigent que les personnels soient clairement informés du caractère facultatif de cette partie des évaluations nationales et également que les familles soient informées directement et de manière explicite de l'utilisation des données personnelles concernant leur enfant. ♦

M.-R. R.-M.



Rentrée

## Un plan d'action pour l'éducation

**J**ean-Michel Blanquer a renvoyé les responsabilités de l'organisation de la rentrée au local, ce qui est source d'inégalités sur le territoire et d'incohérences graves de conséquences.

Le ministre renvoie de nouveau au local les conditions de l'enseignement à distance, si celui-ci s'avérait nécessaire; il n'a pas mobilisé les moyens indispensables pour le suivi des cas contacts alors que ce suivi était choisi comme stratégie première de lutte contre la contamination.

Cette apparente impréparation est aussi un mode de gestion. Le ministre poursuit ses réformes pourtant largement contestées et maintient les évaluations de début d'année, les contenus de programmes aux épreuves d'examens (DNB, baccalauréat) dans un contexte où il aurait fallu aménager les programmes et faire baisser la pression et la sélection scolaires. Il aurait été indispensable de travailler en petits groupes, or le ministère n'a pas procédé à des recrutements supplémentaires pourtant possibles, notam-

ment sur listes complémentaires.

La FSU demande en urgence un plan de recrutement massif de dizaines de milliers de personnels pour répondre aux besoins. Pour ce faire, il est indispensable de mettre fin aux politiques d'austérité et de suppression de postes de fonctionnaires.

Dégradation des conditions de travail, réformes, évaluations imposées, mépris des conditions sanitaires des professionnels, absence de revalorisation... La colère est importante. La FSU met en débat un plan d'action dans l'éducation dans

un cadre intersyndical le plus large possible, notamment à l'occasion des discussions dans le cadre du « Grenelle des professeurs », pour exiger un élargissement des discussions à tous les métiers, une revalorisation significative et sans lien avec des missions supplémentaires, mais aussi pour mobiliser sur son projet éducatif en lien avec sa conception des métiers, dans tous les ministères concernés.

Dans le cadre de ce plan d'action, elle proposera à l'intersyndicale une journée d'action dans l'éducation à l'automne. ♦

Sandrine Charrier

### Gordées de la réussite : faire du neuf avec du vieux ?

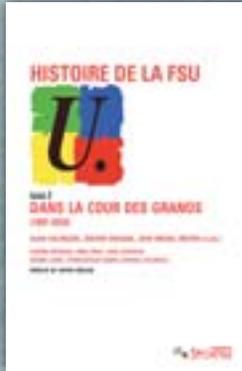
Comment lutter contre les inégalités sociales et scolaires ? Pour répondre à cette question cruciale, le ministère de l'Éducation nationale recycle des dispositifs qui n'ont jamais vraiment fait leurs preuves. Afin de créer un « continuum d'accompagnement » de la classe de Quatrième au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur pour les collégiens et lycéens issus de milieux modestes, « Gordées de la réussite » et « parcours d'excellence » sont fusionnés en un seul dispositif sous l'appellation « Gordées de la réussite ». En réalité, il s'agit de promouvoir un programme lancé en 2008 sous la forme d'un label national attribué alors dans le cadre d'un partenariat entre les ministères de l'enseignement supérieur et de la politique de la ville. Centrées sur l'accompagnement à l'orientation, ces « nouvelles cordées de la réussite » auraient maintenant vocation à se développer dans les réseaux de l'éducation prioritaire, en zone rurale et dans les lycées professionnels, toujours sur la base d'appels à projets. Et le ministère d'annoncer pour cette rentrée le doublement du nombre d'élèves « accompagnés » ! Cela ne concerne actuellement que 48 000 lycéens et 28 000 collégiens. Force est de constater que cela relève davantage de l'affichage que d'une politique de réduction des inégalités.

### Une formation en constellation

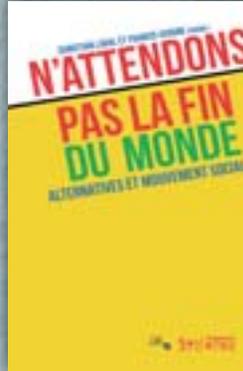
Des formations de cinq jours, ciblées en maths et français, devraient venir compléter les animations pédagogiques dans le primaire. Organisées par groupes de six à huit professeur-es des écoles ou « constellations », animées par une formatrice ou un formateur, elles sont supposées permettre un complément de formation tous les 4 ans. Elles sont censées intégrer une analyse réflexive accompagnée, au plus près des classes et des besoins. Mais on retrouve dans leurs contenus la vision étriquée des fondamentaux, avec pour seule référence les guides ministériels. Les modalités de mise en œuvre et les capacités réelles des conseillers et conseillères pédagogiques à tout assurer freinent également un véritable élan de formation professionnelle.



à lire gratuitement en ligne : <http://institut.fsu.fr>



Coordonné par  
Alain Dalançon,  
Josiane Dragoni,  
Jean-Michel Drevon



Coordonné par  
Christian Laval,  
Francis Verges



Frédéric Grimaud

à commander en ligne ou par courrier



Anicet Le Pors,  
Gérard Aschieri



Coordonné par  
Martine Boudet



Michel Blay,  
Christian Laval



Gilles Candar, Guy Dreux,  
Christian Laval



Évelyne Bechtold-Rognon



Gilles Candar, Guy Dreux

# Fonction publique : salaires grippés



Dossier réalisé par :  
Sandrine Charrier, Pierre Garnier,  
Matthieu Leiritz, Marie-Rose Rodrigues-Martins,  
Valérie Soumaille.

© TRÉVIERSONALIA

**Une revalorisation salariale, c'est ce que demandent les personnels de la fonction publique. Nous ouvrons le dossier.**

**L**e constat, depuis maintenant 6 mois, est inattaquable : si la société française a pu surmonter le pic de la pandémie sans s'effondrer, elle le doit notamment aux travailleuses et travailleurs de première ligne. Il s'agit des salarié-es du privé notamment dans l'alimentation, mais aussi des femmes et des hommes qui, amortissant les effets de la crise, servent la puissance publique, dans les hôpitaux, les services sociaux, les bureaux ou les établissements d'éducation. Or pour ces dernier-es, le monde d'Après ressemble

furieusement à celui d'hier. Comme si rien ne s'était passé, les « bonnes » mauvaises habitudes reprennent : rétablissement du jour de carence, momentanément suspendu, maintien du gel du point d'indice, confirmé par Amélie de Montchalin. S'il le fallait, le choix de cette économiste libérale, issue de LR, confirme le regard inchangé du pouvoir sur la Fonction publique mais aussi sur celles et ceux qui la servent : des coûts, à réduire pour « améliorer l'attractivité du pays ».

Alors que la crise sanitaire devient économique et sociale, avec à la clé des centaines de milliers de

...

demandeurs et demandeuses d'emploi supplémentaires, que le déficit public se creuse du fait des dépenses d'urgence pour soutenir l'économie, le pouvoir a beau jeu de dénoncer les fonctionnaires comme des privilégiés-és aveugles aux souffrances du salariat privé. La division du monde du travail attisée par les employeurs et employeuses est aussi vieille que le mouvement ouvrier. La bataille est donc aussi une bataille d'opinion, y compris auprès des fonctionnaires qui peuvent être réceptifs et réceptives à cette culpabilisation permanente. Il suffit pourtant de rappeler quelques chiffres sur l'érosion du pouvoir d'achat des fonctionnaires, d'ailleurs parallèle au recul de la part des richesses produites pour les salarié-es en général par rapport au capital. Et de rappeler que l'exigence d'une revalorisation salariale pour l'ensemble des personnels de la Fonction publique n'est en rien corporative. Il s'agit bien également d'assurer au service public les moyens d'assurer ses missions, avec des personnels qualifiés, uniquement motivés par le bien public, et donc bien rémunérés.

Les personnels soignants, avec leurs organisations syndicales ont su conquérir des avancées certes insuffisantes lors du Ségur de la Santé. Jean-Michel Blanquer annonce un Grenelle des enseignant-es ? Pour la FSU, c'est l'ensemble de celles et ceux qui servent dans la Fonction publique qui méritent une revalorisation. Et seules les mobilisations pourront transformer les promesses en réalisations concrètes.

Le maintien et le renforcement du modèle social et démocratique français est aussi à ce prix.

# Salaires dans la fonction publique : l'érosion sans fin ?



Selon l'INSEE, en 2018, un-e salarié-e de la Fonction publique de l'État perçoit en moyenne 2 573 euros nets par mois en équivalent temps plein.

**D**epuis 10 ans, les gouvernements successifs, quelle que soit leur couleur politique, n'ont cessé de vouloir réduire la part des dépenses publiques, d'où une pression sur les traitements des fonctionnaires, de la Fonction publique d'État comme territoriale.

Le gel maintenu du point d'indice, ajouté à l'absence de toute revalorisation et au maintien d'une inflation certes faible mais réelle a abouti à une perte substantielle de pouvoir d'achat des fonctionnaires. Selon l'INSEE, en 2018, un-e salarié-e de la Fonction publique de l'État (FPE) perçoit en moyenne 2 573 euros nets par mois en équivalent temps plein ; cette moyenne prend en compte tous les agent-es

civil-es des ministères et des établissements publics, fonctionnaires ou non. En euros courants, le salaire net augmente de 0,6 %, mais avec le regain de l'inflation, le salaire net moyen en euros constants recule nettement (- 1,2 % en 2018 après + 1,0 % en 2017). En 2018, un-e salarié-e de la Fonction publique territoriale (FPT), fonctionnaire ou non, perçoit en moyenne 1 963 euros nets par mois en équivalent temps plein. Ce salaire net moyen augmente de 1,0 % sur un an en euros courants. Avec le regain de l'inflation, il recule de 0,9 % en euros constants. Toujours selon l'INSEE, la perte cumulée de pouvoir d'achat du

## Inégalités de genre

La loi sur l'égalité professionnelle signée en 2018 peine à réduire les inégalités femmes-hommes. Les femmes, sous l'effet notamment du recours plus fréquent au temps partiel pour élever les enfants subissent, à statut égal, des écarts de 10 % dans la Fonction publique territoriale et d'environ 17 % dans la Fonction publique de l'État.

Le traitement brut des fonctionnaires s'est établi en 2018 à -9,2 % depuis 2000. Concernant les enseignantes, leur rémunération décroche par rapport aux autres fonctionnaires de catégorie A à niveau de qualification égale. Si les acquis du protocole Parcours professionnels, carrières et Rémunérations (PPCR) ont permis de limiter la dégradation, la tendance demeure cependant à une lente mais spectaculaire érosion des revenus des fonctionnaires.

Les agents-es territoriaux sont les salarié-es les plus mal payé-es en France (INSEE). Ils et elles ont le salaire médian et le salaire moyen les plus faibles de l'ensemble du salariat, en deçà même du secteur privé, d'autant que leur carrière, notamment en catégorie C, reste trop souvent liée aux décisions des collectivités locales. Après 25 ans de carrière le salaire des C est inférieur à 1 600 € avec peu de perspective d'avancement. Le salaire de début de carrière d'un-e attaché-e (catégorie A) est inférieur à 1 500 €, alors que le niveau de recrutement se situe au niveau d'un bac plus 3. Les évolutions souhaitées par la majorité actuelle privilégient l'individualisation des carrières et donc le recours à l'indemnitaire au détriment des traitements fixes. La loi dite de transformation de la Fonction publique, en réduisant l'intervention des représentants élu-es des personnels sur les déroulements des carrières s'inscrit dans la même logique individualiste. Cette perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires en activité entraîne mécaniquement celle des retraité-es. ♦

# Attractivité de la Fonction publique



L'influence du revenu salarial sur la candidature à un concours de recrutement de la FP varie selon les catégories.

**S'**intéresser à l'attractivité de la Fonction publique c'est comprendre ce qui motive les candidat-es à décider de présenter un concours de recrutement. Sécurité de la carrière professionnelle, revenu salarial potentiellement plus élevé que dans le privé, contenu des métiers, recherche d'une meilleure conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, intérêt particulier pour le service public... les raisons de présenter les concours de recrutement de la fonction publique sont multiples.

Les études de l'INSEE\* relatives aux déterminants de l'entrée dans la Fonction publique, montrent que l'évolution du nombre de candidat-es présent-es aux concours est d'abord corrélée au chômage, de façon semblable pour les hommes et pour les femmes mais plus marquée pour les concours de catégories B et C et les concours d'enseignants que pour les concours de catégorie A.

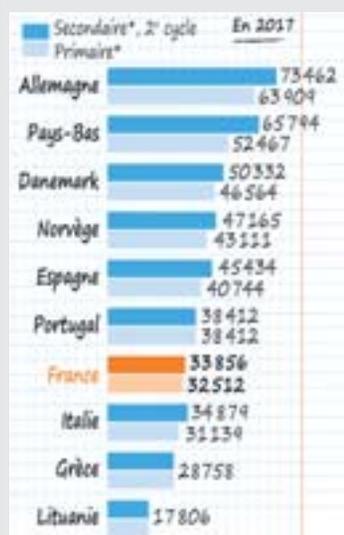
Le nombre de postes offerts aux concours est, pour toutes les catégories, le deuxième facteur influençant la décision de présenter un concours de recrutement dans la FP. Une augmentation durable du nombre de postes offerts attire davantage de candidat-es.

Quant à l'influence du revenu sala-

rial sur la candidature à un concours de recrutement de la FP, il varie selon les catégories: un salaire à l'embauche plus élevé attire davantage de candidat-es aux concours de catégories A (hors enseignant-es) et B de la Fonction publique d'État. En revanche, sur la base des variations de salaires relatifs observées depuis 1980, la candidature aux concours de l'enseignement, et aux concours de catégorie C n'est pas influencée par ce facteur. Pour ce qui concerne les concours de catégorie C, leur attractivité salariale est probablement déjà élevée, les salaires versés aux personnes les moins diplômées étant généralement supérieurs dans la Fonction publique. Mais il n'y a pas d'évolution dans la carrière. Quant aux concours de l'enseignement, la motivation pour y candidater pourrait répondre avant tout à une vocation particulière pour exercer ce métier, ou à de moindres possibilités de débouchés dans le secteur privé pour les candidats engagés dans certaines spécialités. ♦

\*Les déterminants de l'attractivité de la fonction publique de l'État de Jeanne-Marie Daussin-Benichou, Salah Idmacheche, Aude Leduc et Erwan Pouliquen et Les déterminants économiques de l'entrée dans la Fonction publique de Denis Fougère et Julien Pouget.

En France, la rémunération des enseignants reste peu élevée.



Salaires brut moyen des enseignants en Europe, en euros par an. Source OCDE.

## Comparaisons internationales

Le rapport 2019 de l'OCDE sur l'éducation montre que les enseignant-es français-es ont des salaires médiocres, parmi les plus bas, en comparaison avec leurs homologues des pays développés. Selon ce rapport, tous niveaux confondus, le salaire des professeur-es français-es est inférieur de 7 % à la moyenne des pays de l'OCDE en début de carrière.

Puis, l'écart se creuse considérablement en milieu de carrière avec des enseignant-es français-es qui gagnent 22 % de moins que la moyenne des pays développés. L'écart se resserre toutefois fortement en fin de carrière où les salaires français sont inférieurs de 2 % à la moyenne.

Le rapport de l'OCDE montre également que l'évolution du salaire des enseignant-es qualifié-es et ayant quinze ans d'ancienneté entre 2000 et 2018 a augmenté dans la moitié des pays de l'OCDE. C'est l'inverse en Angleterre, en France du fait du gel de la valeur du point d'indice, et en Grèce avec respectivement des diminutions de 3 %, 6 % et 17 %.

# Vous avez dit Grenelle ?



La revalorisation se traduirait par une hausse des salaires de 37 € par mois. Largement insuffisant pour commencer à combler l'écart avec les pays européens.

**L**e ministre de l'Éducation nationale a annoncé l'ouverture d'un « Grenelle des professeurs » avec pour objectif de « revaloriser » le métier sur le plan financier et aussi « d'améliorer le bien-être au travail ». Une enveloppe de 400 millions d'euros est annoncée pour les près de 900 000 personnels. Malgré revalorisation contre transformation du métier, le refrain est connu.

Le ministre a annoncé à la veille de cette rentrée, son souhait de parler « hausse des rémunérations... d'ici au mois d'octobre ». Le 28 août 2019 il déclarait déjà que les rémunérations annuelles des enseignant-es seraient augmentées de 300 € en moyenne en 2020, omettant de préciser que cette augmentation était issue du protocole PPCR signé début 2017 et que son gouvernement a décidé de geler pendant un

an. La question salariale est une revendication de longue date chez les professeur-es, mal payé-es particulièrement par rapport à leurs voisin-es européen-nes (voir ci contre), mais aussi au regard des rémunérations pour un niveau de recrutement à BAC +5.

L'agenda social donne des précisions sur les échéances à venir concernant la revalorisation des « enseignants et assimilés ». Deux réunions en octobre et un temps de concertation de novembre à janvier sur la programmation pluriannuelle, sont prévus.

Jean-Michel Blanquer met en avant 400 millions d'euros pour assurer une revalorisation en 2021 et envisage un plan pour les années à venir sans rien chiffrer. Ces perspectives sont insuffisantes, d'autant que

mise à part une revalorisation des seuls débuts de carrières, il n'envisage que l'attribution de primes dont on sait qu'elles sont discriminatoires, en particulier vis-à-vis des femmes. Répartie entre tous les personnels concernés, la revalorisation se traduirait par une hausse des salaires de 37 € par mois, de laquelle il faudrait déduire la prime d'équipement... Largement insuffisant pour commencer à combler l'écart avec les pays européens, même si la revalorisation ne concerne que les enseignants en tout début de carrière.

Loin de contribuer donc à résorber le déclassement par rapport aux enseignant-es des pays de l'UE, mesuré depuis longtemps par l'OCDE.

Emmanuel Macron l'avait dit au moment de la réforme des retraites, en 2019: « Si je revalorisais, comme je veux le faire, l'ensemble des enseignants... quand on parle de l'Éducation nationale dans notre pays, on parle d'un million de fonctionnaires. C'est le premier employeur du pays. Si je voulais revaloriser comme ça, c'est dix milliards! Je vais pas mettre dix milliards demain! C'est vos impôts, hein! Ou c'est le déficit, c'est la dette pour nos enfants. Donc. C'est investir sur notre éducation, faut repenser la carrière. »

Le gouvernement continue à lier les questions de revalorisation à des mesures touchant aux différents métiers de l'éducation. Si certaines thématiques des discussions à venir comme celle de l'égalité professionnelle femme/homme nécessitent des mesures rapides, d'autres suscitent plutôt de l'inquiétude et rappellent furieusement des tentatives antérieures pour modifier les missions, individualiser davantage les rémunérations et/ou donner plus de poids aux hiérarchies locales. Le ministre a déjà donné le signal en faisant passer un décret imposant un temps de formation continue pendant les congés ou une seconde HSA dans le second degré, mesures qui conditionnent un surcroît de travail.

Grenelle? Avec les mesures annoncées par Jean-Michel Blanquer, on reste pour le moment assez loin des conquêtes sociales de Mai 68... ♦

# Loi de transformation de la Fonction publique et salaires

**L**e 29 octobre 2019, lors du comité interministériel de la transformation publique, le gouvernement reprenait la promesse de campagne d'Emmanuel Macron : le développement de la « rémunération au mérite des fonctionnaires » notamment des gestionnaires et des cadres. Depuis, des municipalités, comme celle de Suresnes, se sont illustrées par leur volonté de mettre en place cette rémunération au mérite, cheval de Troie de la guerre contre le statut et les services publics.

Il s'agit bien d'une offensive idéologique contre la notion d'emploi statutaire. Le statut de fonctionnaire garantit l'égalité entre agent-es exerçant les mêmes missions, les protège de pressions des pouvoirs économiques et politiques. Il assure donc les usager-es de la qualité du service public.

La rémunération au mérite conduit à la mise en concurrence des agent-es et encourage le quantifiable plutôt que la qualité, comme le déclarait Édouard Philippe lors du comité du 29 octobre: « La part de la rémunération variable sera calculée notamment en fonction de critères de bonne gestion financière et l'atteinte de cibles de performance précises et quantifiables. »

Dans la FPT les primes (dont la Prime de fonctions et de résultats) dépendent des ressources des collectivités et ces disparités aggravent les inégalités entre agent-es.

Aujourd'hui, l'avancement des

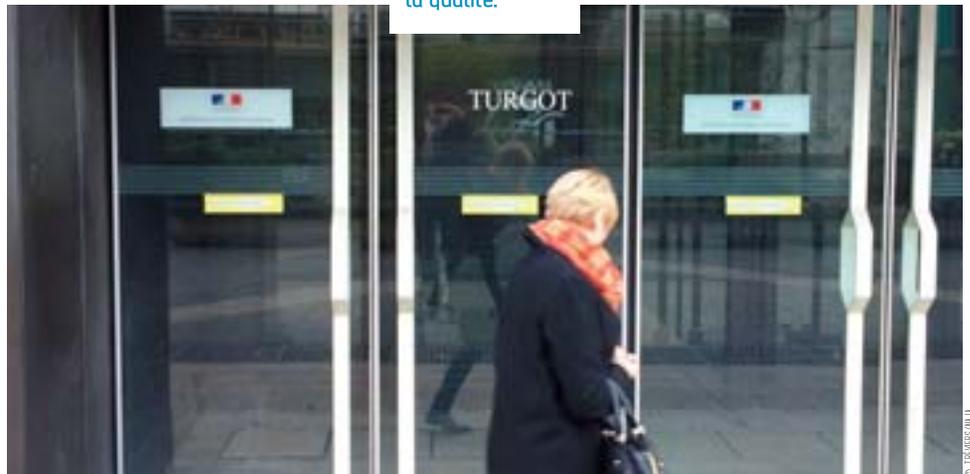
agent-es est établi sur des critères d'ancienneté garantissant une augmentation automatique basée sur des grilles fixes et indépendamment de leur niveau de « performance » individuelle. Si les primes « au mérite » existent déjà dans la FP mais ne concernent que 10 % des agent-es, la loi de transformation de la FP propose d'en faire une norme, solution miracle pour améliorer le fonctionnement des services publics et le rendement des agent-es.

Ce développement de pratiques managériales d'individualisation selon le mérite ou la performance rend les rémunérations des agent-es de moins en moins lisibles. La réduction des compétences des CAP permettra à l'administration de ne pas avoir à rendre de comptes.

Par ailleurs, la croissance de la part indemnitaire des rémunérations affaiblit les ressources de la protection sociale ainsi que le taux de remplacement de la rémunération par la retraite.

Pour la FSU, si le principe d'indemnités particulières peut s'entendre, la revalorisation des rémunérations doit d'abord se faire par l'indiciaire et les indemnités se limiter à l'exercice de sujétions particulières (par exemple pour exercer dans les territoires ultramarins, les zones en déficit d'attractivité ou les zones de vie chère). ♦

La rémunération au mérite conduit à la mise en concurrence des agent-es et encourage le quantifiable plutôt que la qualité.



# Salaires et carrières : la FSU revendique

**E**xtraits des textes votés au congrès national de Clermont-Ferrand en 2019.

## Développer l'attractivité de la Fonction publique

Le manque d'attractivité croissant de nombreux métiers de la Fonction publique ne fait plus débat.

## Pour un déroulement des carrières uniforme

Depuis 2016, la situation des carrières a évolué avec PPCR. Des avancées, certes insuffisantes, ont été obtenues pour plusieurs catégories d'agent-es. Elles sont d'ordre indiciaire et de carrière, ont permis à tous les agent-es une revalorisation ainsi qu'un traitement plus équitable de leurs carrières. (...) La FSU intervient dans toutes les discussions pour que les critères de départage assurent l'égalité de traitement et que les volumes de promotions soient augmentés. La FSU continue de revendiquer une revalorisation des agent-es de la Fonction publique par l'intermédiaire des grilles de carrière et de la valeur du point d'indice, seules garanties contre l'arbitraire. Le déroulement de carrière doit être fluide et se faire sur un rythme unique le plus favorable sans obstacle de grade où chaque agent-e a vocation à dérouler sa carrière sur au moins 2 grades et doit pouvoir atteindre l'indice terminal du corps ou cadre d'emploi à la fin d'une carrière complète

La FSU s'oppose à l'orientation du gouvernement qui souhaite donner une place plus importante au « mérite » dans l'avancement

## Rémunérations

Les politiques d'austérité récurrentes et le développement de pratiques managériales d'individualisation, selon le « mérite » ou à la performance, rendent les rémunérations des fonctionnaires de moins en moins lisibles et de plus en plus inégalitaires. Les avancées du protocole PPCR sont encore trop limitées. Ce ne peut être qu'une première étape qu'il faut poursuivre et amplifier. D'autant que les



La FSU revendique la revalorisation rapide de la valeur du point d'indice dans le cadre d'un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat.

mesures positives (revalorisation des grilles et du point d'indice) sont contrecarrées par le gel du point, le jour de carence, la CSG mal compensée, l'allongement du calendrier déjà trop étalé des revalorisations prévues par le protocole PPCR.

## Revaloriser la valeur du point d'indice

La FSU revendique la revalorisation rapide de la valeur du point d'indice dans le cadre d'un plan de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 2000. Celle-ci doit appuyer son indexation sur les prix et sur l'attribution uniforme de points additionnels sur l'ensemble de la grille indiciaire pour redonner de l'attractivité aux carrières de la Fonction publique. La FSU exige des négociations salariales annuelles qui permettent une réelle progression du pouvoir d'achat.

## La reconstruction de la grille

La FSU revendique la poursuite de la revalorisation des échelles de rémunération et de leurs amplitudes, une revalorisation significative des catégories C et B et l'alignement des corps « petit A » sur l'échelle indiciaire A-type. Une politique de requalification ambitieuse des emplois et de promotion des personnels est nécessaire pour tenir compte de l'évolution des métiers et des qualifications mises en œuvre.

## Indemnitaires

La FSU revendique l'harmonisation des indemnités et de leurs montants pour les intégrer dans le traitement ; la revalorisation des rémunérations doit d'abord se faire par l'indiciaire et les indemnités se limiter à l'exercice de sujétions particulières. ♦

## Égalité professionnelle

Les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes persistent en particulier parce que les femmes exercent plus souvent à temps partiel ou interrompent leur activité (95 % des congés parentaux). Pour les personnels dans cette situation, la vitesse d'avancement au sein des grilles en est ralentie doublement : du fait d'exercice à taux réduit mais aussi parce que le regard de l'évaluateur en est modifié. La FSU revendique la revalorisation des filières sur le principe « à travail de valeur égale, salaire égal ». Le développement de la politique indemnitaire pénalise particulièrement les femmes du fait de l'exercice de fonctions différentes ou d'une moindre reconnaissance de leur « mérite ».

# Guillaume Duval : « L'économie a besoin des services publics »

L'économiste, éditorialiste à Alternatives économiques explique l'importance des services publics revalorisés par les crises sanitaire, économique et sociale.

*Comment expliquer le blocage des traitements dans la fonction publique via le gel du point d'indice ?*

On doit constater malheureusement une réelle continuité politique sur cette question. L'idée de base : les dépenses publiques sont un poids qui pèse sur l'économie et la société, il est donc nécessaire de les réduire. Certaines financent la protection sociale de toute la population, il est donc très délicat d'y toucher car les assurés sociaux sont également électeurs. Ils peuvent bien être partants pour moins d'impôts et moins de « charges » mais n'acceptent pas pour autant la baisse des prestations sociales. Il est plus facile de mettre l'essentiel de la pression sur les salariés de la Fonction publique, minoritaires dans le monde du travail, c'est ce qui est à l'œuvre depuis 10 ans, dans un relatif consensus jusqu'à la crise actuelle. Bruxelles n'est pas à l'origine de cette politique de réduction des dépenses publiques qui a été voulue et pensée par la haute fonction publique française depuis 30 à 35 ans. Les plus ultra libéraux ont toujours été les hauts fonctionnaires, davantage que les patrons qui sont, eux, dans l'économie réelle. Dans ce milieu social très fermé, élitiste, il est considéré comme normal de disposer de revenus élevés et de la sécurité de l'emploi, à la différence des autres salariés.

*Qu'est ce que cela dit sur le regard gouvernemental tant sur la fonction publique que sur les services publics ?*

Pour les libéraux, l'État doit se replier sur ses fonctions régaliennes : maintien de l'ordre, justice, armée, diplomatie. Le reste est superflu. Si l'économie va bien, on peut aller plus loin mais sinon on coupe...

Grave erreur car plus une société se développe, plus elle se livre à la division du travail, plus il est nécessaire de coordonner nombre d'acteurs pour produire, plus il y a besoin de services publics d'éducation, de santé, de politique environnementale pour tous... Car les riches ne vivent pas dans une bulle étanche, à l'abri des maladies, la ségrégation spatiale n'est jamais totale ne serait-ce que parce que des pauvres travaillent pour eux. L'économie a besoin d'une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée et donc des services publics, ceux qui ne le comprennent pas agissent contre la compétitivité des entreprises.

*Quelles perspectives pour une revalorisation salariale dans le contexte ambivalent de la crise sanitaire (rôle réaffirmé des services publics de première ligne et poids des licenciements dans le privé) ?*

La crise sanitaire provoque une chute du PIB et la réduction de la création de richesses, il faudra d'ailleurs sans doute plusieurs années avant que notre pays retrouve son niveau d'avant la crise. Se pose donc un problème très sérieux de financement de l'action publique, même si la puissance publique bénéficie de la baisse des taux d'intérêt et de la politique dynamique de la BCE, le déficit public est aujourd'hui accepté comme un mal nécessaire.



© FRANÇOIS DURBIN

« il faudra plusieurs années avant que notre pays retrouve son niveau d'avant la crise. »

Cela ne constitue pas une solution durable au problème de financement de l'action publique, ni à celui de la dette publique. Il n'est pas soutenable durablement que le premier poste budgétaire consiste dans le remboursement des intérêts de la dette publique ! Pour trouver des sources saines de financement des services publics d'autres solutions existent : d'abord la lutte contre le dumping fiscal en Europe. Des progrès sensibles et assez inattendus ont été accomplis suite à la crise 2008. Qui aurait pu imaginer il y a encore peu de temps la levée du secret bancaire suisse, sous la pression des Etats-Unis, en moins de trois ans ? C'est bien la preuve que l'on peut faire avancer les choses par une volonté politique, et éviter de se réfugier dans une fuite en avant dans la dette publique. La crise sanitaire peut donc constituer une opportunité pour aller de l'avant dans l'harmonisation fiscale européenne, et ainsi dégager des ressources financières au bénéfice des services publics. ♦

# Un avenir compromis

**Y**a-t-il aujourd'hui un avenir pour le transport aérien qui connaissait une croissance fulgurante depuis la seconde Guerre mondiale ? La crise sanitaire joue les troubles fête alors que tout semblait sourire à un secteur en pleine expansion.

Dans l'histoire récente de l'aviation commerciale, la loi sur la dérégulation des compagnies aériennes américaines, « l'Airline Deregulation Act », votée sous Jimmy Carter en 1978 est à marquer d'un nuage blanc (ou noir ?). En éliminant toute action gouvernementale sur les tarifs et les routes aériennes, l'ADA a encouragé l'entrée sur le marché de nouvelles compagnies. En Europe, la libéralisation s'est amorcée à la fin des années 80, puis s'est étendue aux pays d'Asie dont la Chine depuis 2000.

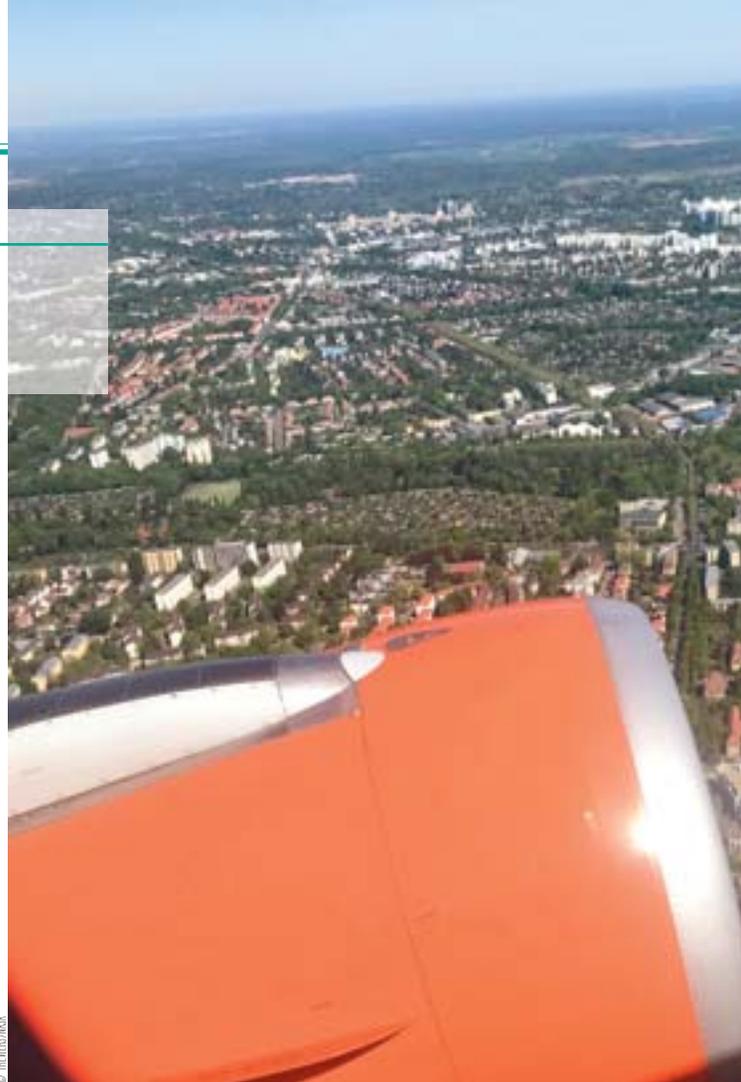
L'ADA a favorisé le « *boum* » des compagnies « à bas coûts », qui représentent aujourd'hui 25 % du trafic mondial et 40 % du trafic européen. Avec des excès. Ryanair par exemple, seconde compagnie européenne, a été

condamnée en 2013 pour son refus de se soumettre à la législation française en matière de cotisations sociales.

## 4,5 milliards de passagers

Le trafic aérien, en constante évolution, a su encaisser de nombreux chocs depuis les années 1990 : guerres en Irak, crise monétaire en Asie, grippe aviaire, 11 septembre 2001, SRAS et crise de 2008... Grâce à une gestion au plus juste assurant le meilleur remplissage possible d'avions de plus en plus grands, les compagnies ont réduit leurs coûts et augmenté leurs marges. 2019 a été la meilleure année d'une décennie déjà florissante sur les plans de l'activité comme des profits pour le transport aérien avec 4.5 milliards de personnes embarquées. Un nombre qui jusqu'à cette date doublait tous les 15 ans.

Coup d'arrêt en 2020. Le trafic est brutalement stoppé par la pandémie mondiale et les avions sont cloués au sol. La reprise est très lente avec des contraintes fortes comme



la règle du « un siège sur deux ». Air Canada annonce le licenciement de 20 000 personnes, la moitié de ses effectifs. « *Un impact cataclysmique* » souligne le patron de la compagnie à la feuille d'érable. Le géant American Airlines pourrait ramener ses effectifs de 140 000 à 100 000 employés. L'Association internationale du transport aérien (IATA) prévoit 287 milliards d'euros de manque à gagner pour les compagnies en 2020, et une chute du trafic de 40 %.

Cette crise pourrait bien renforcer les entreprises les plus solides capables d'absorber celles en faillite.

## Aides publiques

Les compagnies low cost aux moindres coûts d'exploitation, habituées à surfer sur le libéralisme économique, tentent de tirer leur épingle du jeu en relançant les vols intérieurs, et en slalomant entre ouvertures et fermetures de frontières. Cet été, Ryanair n'a pas hésité à s'exonérer du respect des règles anti-Covid. Ce qui ne l'a pas empêchée de contester devant la Cour de justice de l'UE pour « *discrimination illégale entre compagnies* », les aides validées par la Commission européenne et accordées par la Suède le Danemark et la France à leurs compagnies nationales. Dans l'Hexagone, un prêt de 7 milliards d'euros a été accordé à Air France, à condition qu'elle devienne

## Ça va mal chez Airbus

En juin dernier, le groupe Airbus annonçait la suppression d'ici l'été 2021 de 15 000 postes dans le monde, dont plus de 4 000 en France. La situation après les vacances ayant empiré, Guillaume Faury, PDG de la compagnie, a annoncé vouloir réduire les coûts « *en particulier sur le volet social* ». À la clé, au-delà de départs volontaires, des licenciements secs. Lourd tribu aussi pour les sous-traitants avec des prévisions de suppression d'emplois directs de 20 000 à 40 000.

Les syndicats d'Airbus exigent zéro licenciement secs. En juillet, la ministre déléguée à l'industrie a rappelé que le gouvernement « *a mis beaucoup d'argent sur la table* », et souligné que « *des économies de cours terme peuvent se payer très cher à moyen terme* », par la perte des compétences et des sous-traitants au moment de la reprise. Les salariés ont jusqu'à la fin 2020 pour annoncer leur décision.



L'Association internationale du transport aérien (IATA) prévoit en 2020, et une chute du trafic de 40 %.

selon le ministre de l'économie, « la compagnie la plus respectueuse de l'environnement de la planète ».

### Airbus lance l'avion à hydrogène

Pour verdir le trafic aérien, le gouvernement français a décidé d'un plan de soutien de 15 milliards visant à diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050 dont 2 % du volume mondial sont à mettre au passif de l'aéronautique. La Convention climat proposait de relever nettement le montant de l'éco-contribution sur les billets d'avion, proposition jugée « ubuesque » dans le contexte de crise par Bruno le Maire. La France qui fournit avec Airbus environ 45 % de la flotte mondiale moyen et long-cour-

riers, et motorise avec Safran plus de 70 % des moyen-courriers dans le monde, est bien placée pour agir à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>. Airbus vient d'ailleurs de dévoiler trois concepts d'avion propulsé à l'hydrogène, pour une mise en service en 2035. En attendant, la crise pourrait accélérer aussi la demande de monocouloirs longs courriers, capables d'assurer des vols longs courriers à moindre coûts, et signer un coup d'arrêt pour les gros porteurs, gros producteurs de CO<sub>2</sub>. Un redimensionnement pour regagner en compétitivité, en attendant des jours meilleurs pour des compagnies qui vont viser la rentabilité et fermer les lignes déficitaires. C'est le cas en France pour celles qui sont en concurrence avec le TGV, condition imposée par le gouvernement en contrepartie des aides. Reste une autre grosse incon-

## Raymond Woessner : « un manque d'alternative à l'aérien »



Professeur honoraire de géographie à Paris 4-Sorbonne, auteur de *La crise du transport aérien, vers une autre planète*.

*Les compagnies aériennes annoncent un retour à la normale en 2023-2024. Qu'en penser ?*

C'est quand même un peu incantatoire. Il est vrai que d'un côté, la reprise pourrait venir de la « moyennisation » du monde. En Asie, les classes moyennes sont de plus en plus nombreuses. On peut imaginer que dès qu'elles en auront l'opportunité, ces centaines de millions de personnes prendront l'avion. Mais d'un autre côté, les classes affaires, qui rapportent gros, sont en chute libre à cause du télétravail, des vidéoconférences, voire de la relocalisation d'activités. La panne de croissance fait aussi douter.

*Les comportements et les modes de consommation vont-ils changer ?*

Le tourisme a été la locomotive de la croissance du transport aérien. Mais le modèle avion low cost / Airbnb tremble sur ses bases avec des mouvements anti invasion touristique, comme à Barcelone ou Venise. La honte de prendre l'avion révèle également une question culturelle : comment se poser dans le monde en tant qu'individu face au changement climatique ? Or, si l'on veut voyager, il n'y a pas grand-chose pour le moment comme alternatives à l'aérien. Autrichiens et Suisses ouvrent des lignes de trains de nuits, par exemple, mais cela reste anecdotique. En France, le produit de la toute nouvelle écotaxe annoncée par Elisabeth Borne, est une bonne piste et pourrait servir à financer des transports plus écologiques, ferroviaires également.

*Quelles évolutions dans la construction pour réduire l'impact sur l'environnement ?*

Des progrès sont déjà faits pour réduire la consommation des moteurs. Les avions pourront être tractés jusqu'en bout de piste de décollage. Pour économiser du poids, on utilise la fibre de carbone, des sièges sont plus fins, etc. Mais tout cela reste du rafistolage par rapport aux enjeux, comme la proposition de l'IATA de financer la plantation d'arbres pour compenser les émissions de CO<sub>2</sub>. Pour parvenir à l'objectif de l'UE, l'économie neutre en carbone pour 2050, il faudra développer l'avion électrique et l'avion à hydrogène. Mais il va falloir des années de recherches et de tests pour y arriver. En France, Finis'tair veut acheter un Cessna électrique de 9 places, en cours de certification ; mais les gros porteurs, eux, relèvent encore de l'utopie.

nue dans ce ciel d'incertitudes : l'évolution des pratiques. Quand les passagers reprendront-ils massivement le chemin des aéroports ? Quels effets du développement du télétravail et des téléconférences, des relocalisations de productions ? Comment tenir le choc pour les compagnies traditionnelles aussi face aux

défections des classes « affaires », 30 % du chiffre pour seulement 5,4 % des passagers. Et puis, le flygskam suédois, ou honte de prendre l'avion, fera-t-il des émules en ces temps d'urgence climatique ? L'IATA prévoit pour sa part un retour à la normale en 2024. ♦

Pierre Garnier

## Ces festivals reportés à l'automne

Nombre de grands festivals, le *Printemps des Comédiens* de Montpellier, les *Nuits de Fourvière* de Lyon, les *Vieilles Charrues* de Carhaix, les *Rencontres photographiques d'Arles*, ont annulé leur édition 2020. Quelques-uns ont cependant pu être reportés à l'automne, mais l'incertitude pèse toujours, notamment pour les « zones rouges ». C'est le cas du festival international *Montpellier Danse*, qui aura lieu de septembre à décembre, avec la plus grande partie de sa programmation initiale (voir ci-contre). Le Festival d'Avignon, reporté en 2021, organise du 23 au 31 octobre *Une semaine d'art en Avignon*: 7 spectacles, 36 représentations, 10 lieux, 11 Ateliers de la pensée. Le *Vannes photos festival*, qui devait avoir lieu au printemps, reporte quant à lui sa 7<sup>e</sup> édition du 9 octobre au 1<sup>er</sup> novembre. Le Festival de Thau, festival de musique autour de Mèze, « met le cap sur l'automne » pour sa 30<sup>e</sup> édition, décalée du 26 septembre au 28 novembre. Pour les arts de la rue, le festival *Scènes de rue* de Mulhouse, reporté aux 17 et 18 octobre, prévoit une édition spéciale. *Noces Félines* de Reims maintient ses places et représentations, accueillant entre autres Mézigue et Al-Qasar. Les 10 ans du festival musical seront simplement décalés: les trois « nuits de folies » se dérouleront du 1<sup>er</sup> au 3 octobre. Le président de Solidays, Luc Barruet, a quant à lui préféré reporter le festival de musique à l'année 2021. Il demande cependant: « Si tu peux garder ton billet pour l'année prochaine et ne pas demander de remboursement, ça nous sauve ». Plusieurs autres festivals ou théâtres ont fait de même, comme le théâtre de Nîmes.



## Franche-Comté : le FRAC boucle sa mallette

Mis en place par Jack Lang en 1982, les fonds régionaux d'art contemporain (FRAC) soutiennent les jeunes artistes plasticiens en constituant localement une collection publique de leurs œuvres. Le FRAC de Franche-Comté a innové dans sa mission de diffusion en créant une « mallette pédagogique itinérante » destinée aux enseignants du cycle 3 « afin de définir le projet pédagogique en toute autonomie ». La mallette est constituée de deux valises. Outre l'œuvre, elle contient des outils de médiation. De quoi capter l'œil des élèves dans la classe même.



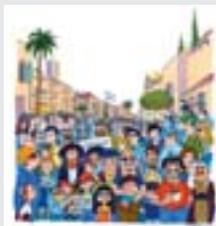
## Une plateforme innovante pour le cinéma européen à l'école

L'Institut Français a lancé, avec ARTE et l'Union Européenne, la plateforme European Film Factory pour favoriser l'éducation cinématographique à travers des classiques du cinéma. Accessible gratuitement en ligne et sur tous les appareils aux élèves âgés de 11 à 18 ans et à leurs professeurs, la plateforme offre divers outils innovants comme la prise de note à même le film ou la possibilité de relier plusieurs films sur un même thème. Au programme, disponibles dans 8 langues, des classiques comme *La Strada*, *Les 400 Coups* (photo), *Good Bye Lenin!* et *Billy Elliot*. Un moyen d'apprentissage à la fois pratique et divertissant!



## Deux caricaturistes de presse au musée Ungerer

Les héritiers de Tomi Ungerer, décédé en février 2019, sont nombreux. Deux d'entre eux, qui se situent clairement dans la continuité de l'illustrateur et satiriste, sont présentés au musée que lui a consacré Strasbourg, sa ville natale: Frank Hoppmann (né en 1975), connu en Allemagne pour ses caricatures de personnalités politiques et ses dessins de satire sociale publiés dans la presse, et Michel Kichka (né en 1954), illustrateur et bédéiste, figure de la caricature et du dessin satirique israéliens grâce à sa production pour divers journaux européens et à son travail de dessinateur éditorialiste pour la télévision israélienne.



Du 6 novembre au 14 mars 2021, l'exposition présente ces deux artistes, très opposés, mais que rapproche un regard très critique sur notre monde.

## Toulouse : Danses et continents noirs

Le festival Danse et Continents noirs de Toulouse maintient sa 22<sup>e</sup> édition, fixée du 24 octobre au 6 novembre, grâce aux dons « qui ont permis de maintenir une partie du festival » précise son initiateur le chorégraphe James Carlès. La programmation est placée sous le thème des gratitudes, notamment envers la jeunesse. Elle fait une belle place à la compagnie de Carolyn Carlson qui abandonnera la scène en 2021. Mehdi Kermouche et sa compagnie Emka Dance, Emmanuel Pi Djob et la compagnie de James Carles sont entre autres au programme.



## Ados sous surveillance

Grâce à des archives bouleversantes et totalement inédites, Véronique Blanchard et Mathias Gardet révèlent les trajectoires de douze adolescents, six filles et six garçons, aux prises avec la justice au sortir de la guerre. Alors que la suppression de l'ordonnance de 1945 va être discutée à l'Assemblée au profit d'un nouveau code pénal des mineurs, ce livre dresse les portraits d'une jeunesse via un face-à-face de deux paroles, celle de la jeunesse populaire des années 1950-1960, celle de la justice dont les auteurs analysent l'obsession du contrôle social. *La parole est aux accusés* (Ed. Textuel).



## Montpellier Danse Bis

En mars dernier, la perspective de la 40<sup>e</sup> édition du festival international Montpellier-Danse s'est obscurcie. C'était sans compter sur la ténacité de son directeur Jean-Paul Montanari qui a réussi à reporter la plupart des spectacles du 40<sup>e</sup> Festival entre septembre et décembre. En cette année si singulière, cela relève de l'exploit. Pour Montpellier et le monde de la danse, cette édition était particulièrement symbolique puisqu'elle célèbre la mémoire artistique et humaine de son fondateur, le regretté chorégraphe Dominique Bagouet. C'est donc avec son solo *So Schnell*, 1990-2020, repris par Catherine Legrand, qu'a débuté le festival le 19 septembre. Un hommage suivi des créations attendues cet été comme celles d'Emanuel Gat, Anne Teresa De Keersmaeker, Sharon Eyal, Arkadi Zaides, Michèle Murray, Robyn Orlin... Et Montpellier Danse finira en beauté avec *Folia* de Mourad Merzouki entre le 25 et le 28 décembre à l'opéra Corum. L'incertitude est toujours là, mais le festival a su s'y adapter avec brio.



# 80 ans après, le Journal de Renia paraît

**C**omme Anne Frank, Renia Spiegel, adolescente, a écrit son journal dans un pays occupé par les Nazis avant qu'ils ne l'assassinent. Conservé pendant 70 ans dans le coffre d'une banque, il refait aujourd'hui surface.

À 14 ans, Renia Spiegel commence à écrire son journal intime. La jeune fille est alors en 3<sup>e</sup> à Przemyśl en Pologne. La guerre n'y a pas encore éclaté, c'est une adolescente en quête d'un confident. Elle le trouvera dans ce journal qu'elle considère comme « son âme ». Renia est très seule, sa mère et sa petite sœur vivent à Varsovie alors qu'elle est chez ses grands-parents. Elle finit cependant par rencontrer l'amour. C'est cet amour, Zygmunt Schwarzer, qui nous permet aujourd'hui d'avoir accès à ce témoignage de la vie de la jeune Polonaise.

Renia est assassinée à l'âge de 18 ans par des Nazis. Zygmunt a alors achevé et conservé son journal. Avant d'être lui-même envoyé en camp de concentration, il le confiera à un de ses amis. Zygmunt survivra aux camps et récupérera le journal avant de partir aux États-Unis, où vivent la mère et la sœur de Renia. Il leur offrira le journal qu'il avait si précieusement conservé. Lorsque leur mère mourut, la sœur de Renia fut incapable de le lire. Elle préféra le garder dans un coffre en banque avant d'accepter de le publier en 2019. Les éditions Slalom en offrent une traduction qui paraît le 1<sup>er</sup> octobre ainsi qu'une édition Jeunesse portant explication de la Shoah.

**« Une jeune fille de seize ans profondément amoureuse »**

Renia, contrairement à Anne Frank, n'était pas isolée dans une cache. Elle n'était pas non plus trop jeune pour comprendre ce qui lui arrivait. Les trois ans de vie que Renia rapporte dans son journal offrent un regard direct sur ce qu'était l'existence d'une adolescente juive en Pologne. Lors de l'occupation nazie, son journal pose la



© ROMANUSZCZYK - 1936

**« Une pensée tourne en boucle dans ma tête, une seule, tout le temps la même. Maman... la guerre... des chaussures marrons... la guerre... Maman »**  
écrit Renia Spiegel.

question « ton journal intime est-il censé être un almanach politique, ou l'almanach de ton cœur ? » et répond : « Une personne normale dirait plutôt : "Ça a été écrit par une jeune fille de seize ans qui était profondément amoureuse..." ».

Au début la guerre la concerne peu : « Dieu ! Vous avez entendu ma prière et il n'y a plus de guerre (ou du moins, je ne la vois pas) ». Renia se concentre alors sur son adolescence, les cours, les garçons (un en particulier). Mais là où elle exprime le mieux ses sentiments c'est lorsqu'elle les met sous forme de poèmes. Elle gagne d'ailleurs plusieurs prix d'écriture grâce à sa poésie publiée dans certains journaux d'époque. En somme, « mes journées et mes pensées sont un peu absurdes et immatures, ce qui est plutôt agréable ».

**« Aux yeux des autres, je deviendrai un être inférieur »**

Cela ne durera pas. Bientôt, la guerre refait surface dans la vie de Renia. L'invasion des armées allemandes se prolonge d'une propagande antisémite qui affectera plus que jamais la vie de la jeune fille, lui interdisant par exemple l'accès au pont

## Les mots de Renia

« Quand Z. m'a dit aujourd'hui que c'était le mois de mai, je me suis sentie complètement différente, plus amoureuse. »

« Une pensée tourne en boucle dans ma tête, une seule, tout le temps la même. Maman... la guerre... des chaussures marrons... la guerre... Maman. »

« Il y a eu une sorte de pogrom dans notre quartier. Bulus a écrit et m'a dit de quitter la ville. »

« Souviens-toi de ce jour ; souviens-toi bien de lui, car tu le raconteras aux générations futures. Depuis 8 heures aujourd'hui, nous sommes enfermés dans le ghetto. C'est ici que je vis, à présent. Le monde est mis à l'écart de moi et je suis mise à l'écart du monde. Les journées sont terribles et les nuits ne sont pas mieux. Chaque jour apporte davantage de morts et je continue à vous supplier, Dieu tout-puissant, de me laisser embrasser ma maman chérie. »

« Les jours passent. Ils se ressemblent tous, comme des gouttes de pluie. Le plus agréable, ce sont les soirées. Nous nous asseyons dans le jardin devant la maison, nous discutons, nous plaisantons et, lorsque je respire les odeurs du jardin, je parviens à oublier. J'oublie ce que je veux oublier. »



alors que sa mère vit sur l'autre rive. Renia ne pourra voir qu'en de rares occasions sa mère qui lui est si chère et lui manque tant. « Aujourd'hui, je suis comme tout le monde... demain, à l'instar d'autres juifs, je devrai commencer à porter un brassard blanc. À tes yeux, je resterai toujours la même Renia, une amie, mais aux yeux des autres, je deviendrai un être inférieur, je deviendrai quelqu'un qui porte un brassard blanc avec une étoile bleue. Je serai une Jude. »

Malgré tout, la jeune fille sut garder espoir : « Je veux vivre jusqu'au moment où je pourrai me tenir la tête haute, lorsque je serai une personne égale à toutes les autres et libre dans un pays libre et en démocratie! ». ♦

Elisabeth Pan

# Un automne masqué au musée

**L**e confinement lié à la Covid19 a fermé les portes des musées. Privées aujourd'hui de leur public international, les institutions rouvrent avec l'espoir que les visiteurs de l'hexagone se montreront curieux.

Les musées ont souffert et souffrent encore de la crise sanitaire. Fermés parfois avant le confinement, ils ont rouvert avec des mesures strictes qui limitent l'accueil dans une fourchette comprise entre un tiers et la moitié du public d'avant crise. Cependant aucun grand musée, dont une grande partie des visiteurs sont étrangers, n'affiche complet en raison de l'absence des touristes. Le Louvre a par exemple connu une baisse de fréquentation de 75 % en juillet, ce qui correspond exactement au pourcentage d'étrangers accueillis en 2019. En août, elle n'a été que de 60 %. Le Mucem à Marseille, dont la fréquentation est plus locale, n'a perdu que 20 % de visi-

teurs pour la même période. Mais les budgets vont souffrir de ce manque: pour le seul Louvre, c'est 40 millions d'euros en moins pendant le confinement.

Malgré cela, les expositions programmées en cette fin d'année sont nombreuses et de qualité.

## Aux Louvre et aux Centres Pompidou

Le Louvre Paris crée l'événement en offrant la rare opportunité de pénétrer dans l'univers d'un maître de la Renaissance allemande, Albrecht Altdorfer. Contemporain de Dürer et de Cranach, l'artiste est injustement moins connu et cette première exposition monographique, heureusement reportée du 1<sup>er</sup> octobre au 4 janvier, devrait contribuer à rendre un hommage à son immense créativité. Avec *Soleils noirs*, le Louvre-Lens propose l'expérience d'une couleur qui a marqué jusqu'à aujourd'hui ce terri-



toire minier et dont les artistes se sont emparés pour révéler la lumière.

Alors que Matisse est célébré au Centre Pompidou Paris,

Yves Klein et ses contemporains éclairent de bleus le Centre Pompidou Metz jusqu'au 1<sup>er</sup> février. Sous le titre *Le ciel comme atelier*, les œuvres présentées témoignent des affinités esthétiques que le peintre de l'espace et de l'immatériel développa au cours des années 1950 avec une constellation d'artistes appartenant à la mouvance Gutai au Japon, au mouvement spatialiste en Italie ou encore au groupe Zero en Allemagne et au groupe NUL aux Pays-Bas.

## Montauban inaugure son musée Ingres-Bourdelle



Mettre en regard les recherches des deux artistes, leurs influences, leurs collaborations avec leurs illustres contemporains, leurs filiations, pour composer un dialogue entre les œuvres, tel est le propos de *Constellation*, à découvrir au musée de Montauban. Cette exposition prend place dans le bâtiment historique du Palais épiscopal métamorphosé après

trois ans de travaux pendant lesquels une partie de ses collections a été restaurée. Le musée a été rebaptisé Ingres-Bourdelle à sa réouverture en décembre dernier. Deux étages semi-souterrains sont consacrés à Bourdelle et à l'archéologie, les deux étages supérieurs exposent les œuvres d'Ingres, de ses élèves ainsi que des peintures anciennes. Les expositions temporaires sont visibles au rez-de-chaussée. C'est là qu'a pris place le parcours de *Constellation*, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.

## De Lille à Marseille

Avec ses *Open Museum*, le pari du Palais des Beaux-Arts de Lille est d'intriguer par le choix d'un invité. Cette fois c'est la musique. La visite s'opère donc avec casque pour savou-



Le Centre Pompidou Metz fait place à Yves Klein et ses contemporains dans l'exposition *Le ciel comme atelier* jusqu'au 1<sup>er</sup> février.

rer le plaisir de voir tout en écoutant la petite musique intérieure des œuvres. De Gustav Mahler à Nina Simone, de Gioacchino Rossini à Christine and the Queens, une grande palette sonore a été composée avec la complicité artistique d'Alexandre Bloch, directeur musical de l'Orchestre National de Lille, et Régis Cotentin, commissaire de l'*Open Museum*. Rappelons que la métropole lilloise est capitale mondiale du design 2020.

Sonore également la visite du Mucem Marseille en cette rentrée. Dans un registre circons-

crit géographiquement, celui de l'Orient, le musée fait réentendre les musiques oubliées et vivantes des traditions musicales arabes, menacées mais heureusement sauvegardées grâce à leur numérisation entreprise à partir de 2009 par la fondation Amar.

### Égypte antique et arts modestes

À Aix-en-Provence, l'exposition *Pharaon, Osiris et la momie* du Musée Granet suscite cycles de conférences, films, lectures de textes anciens égyptiens. Le prêt de plus de quarante chefs-d'œuvre du Louvre, dont un grand papyrus funéraire long de dix-huit mètres, renouvelle le regard sur la riche collection égyptienne du musée. Parmi les œuvres majeures, deux magni-

## Paris capitale de la photo

150 ans de photographie noir et blanc, c'est ce dont témoigne le grand Palais, du 12 novembre au

4 janvier 2021, de Nadar aux contemporains Valérie Belin, Diane Arbus, ou encore Willy Ronis. Preuve que le choix du noir et blanc séduit toujours. Albert Kahn initie la photographie documentaire et, avec le procédé de l'autochrome, fait resurgir le Paris du début du xx<sup>e</sup> sur les cimaises de la Cité de l'architecture jusqu'au 11 janvier 2021.

Trois grandes expositions monographiques autour de Cyndy Sherman, Man Ray et Sarah Moon, présentent les démarches singulières d'artistes qu'inspire le médium. Cindy Sherman passe sa vie à se métamorphoser et se met en scène pour réaliser des séries d'autoportraits révélant le sexisme des clichés féminins comme les stéréotypes de la société américaine. La Fondation Vuitton organise sa première rétrospective en France avec plus de 300 œuvres réalisées entre 1975 et 2020.

Au musée du Luxembourg, les modèles de la mode du début du xx<sup>e</sup> siècle deviennent des icônes de l'avant-garde grâce au génie de Man Ray, auquel les plus grands couturiers ont fait appel (jusqu'au 17 janvier).

La mode encore mais cette fois version Sarah Moon, invitée du Musée d'art moderne de Paris jusqu'au 10 janvier. Descendue du podium des couturiers pour s'emparer d'un polaroid, l'Américaine s'est distinguée en auréolant ses sujets et objets d'un flou poétique immédiatement reconnaissable.

Fotofever donne rendez-vous du 13 au 15 novembre dans le Carrousel du Louvre. 50 galeries et éditeurs y feront connaître les nouveaux noms de la photographie contemporaine. La découverte de nouveaux talents est la marque de fabrique de ce jeune salon. Le fotofever prize with dahinden #3 sera l'occasion de découvrir Camille Brasselet, Victor Cavasino et Tereza Kozinc.



© JB

ques bas-reliefs contemporains de la grande pyramide de Khéops, plusieurs stèles de premier ordre, un sarcophage et sa momie, l'extraordinaire momie de varan du Nil, et un colosse de 2 m représentant une statue royale de la lignée des Ramessides (1292 > 1070 av. J.-C.). Les collections égyptiennes du musée aixois recensent 150 pièces qui témoignent du goût des érudits et collectionneurs à partir du xvi<sup>e</sup> siècle, intérêt qui s'est amplifié au tournant du xix<sup>e</sup> siècle par les recherches et expéditions menées notamment par Bonaparte. François Sallier, amateur éclairé et maire d'Aix sous l'Empire, a lui-même constitué

une des collections égyptiennes et d'antiquités les plus renommées, au point que des œuvres lui sont achetées pour le musée du Louvre et qu'un illustre archéologue, Jean-François Champollion, lui rend visite sur la route de l'Égypte. Jusqu'au 14 février 2021.

Dans un tout autre registre, le Musée International des Arts Modestes (MIAM) prolonge sa collaboration avec Paquito Bolino qui envahit le musée sétois de son *Internationale Serigraphique*, productions graphiques et fanzines d'artistes underground, jusqu'au 31 janvier. De quoi aiguïser les appétits. ♦

Véronique Giraud

# Laëtitia Guédon : « Le rapport au public, une préoccupation essentielle »

La directrice des Plateaux Sauvages, fabrique artistique et culturelle de la Ville de Paris, présente une saison 2020-2021 duale, où tout spectacle est accompagné d'un « En Partage », un travail commun des artistes et du public.

## Comment se fait le rapport des Plateaux sauvages au public ?

Dès notre arrivée, le rapport au public a été notre préoccupation essentielle, avec l'idée de réinventer quelque chose, même si on ne réinvente jamais vraiment, qu'on puise dans des choses qui marquent, qui nous ont émus, touchés. D'abord, l'accueil dans un lieu de création, une vraie fabrique dédiée aux artistes, mais aussi un lieu de vie dans lequel chacun peut trouver sa place, quels que soient son âge et son accès à la culture.

Ensuite que le public s'approprie les espaces, en dehors des spectacles ou des ateliers. Il y a la bibliothèque, il y a aussi la végétalisation du patio. De ce fait, la porosité entre création professionnelle et transmission artistique est permanente: où qu'on soit aux Plateaux, on a toujours la possibilité de croiser des artistes, de venir pratiquer un atelier.

Enfin, nous avons inventé le système de tarification responsable. Payer en fonction de ses moyens, et non selon sa catégorie socio-professionnelle ou son âge, encourage la diversité, le métissage du public. Ici, un gamin de treize ans a droit à la même déférence qu'un habitué de soixante ans.

## Et pour les artistes ?

Ce rapport au public vient aussi des artistes qui viennent chez nous en création, avec un deuxième projet de transmission artistique qui les fait partager leur processus de travail avec des gens qui ne sont pas des professionnels. Scolaires, membres d'associations, retraités, habitants du quartier. C'est intéressant pour le public, ça le fait plonger dans les coulisses de la création. C'est intéressant aussi

pour les artistes, qui sont obligés de faire un pas de côté dans leurs propres recherches, en allant se confronter à des gens qui n'ont pas forcément les codes et vont poser des questions auxquelles ils n'avaient pas nécessairement pensé.

## Malgré la Covid, la saison 2020/2021 est ambitieuse...

Nous qui avons été privés longtemps du public, notre jubilation est de pouvoir présenter une saison très généreuse. Elle l'est parce qu'il n'était pas question pour nous de pénaliser les artistes dont les spectacles ont été annulés. Tous ont été reportés. La saison est donc riche de nouveautés comme de choses qu'on n'a pas pu voir.

Ma ligne est résolument tournée vers le théâtre contemporain et les écritures contemporaines, vers des auteurs, des autrices, des artistes en quête de formes nouvelles, en prise avec le monde d'aujourd'hui et le questionnant. Néanmoins, il est très important pour moi qu'il y ait une diversité des esthétiques.

## La saison est placée sous le signe de la métamorphose. Qu'est-ce qui a guidé ce thème ?

Lorsque je construis une saison, je sais qu'une thématique va relier des esthétiques très différentes. Ce sont mes rencontres avec les artistes qui composeront la saison qui font émerger un lien. Au moment du confinement, j'avais déjà bien avancé sur la programmation. Mais cette expérience n'a été anodine pour personne. Tout le monde s'est un petit peu déplacé, a un peu bougé, s'est quelque peu métamorphosé. Ce que j'aime dans la métamorphose, et ce que je



*Laëtitia Guédon se forme à l'École du Studio d'Asnières au jeu, puis au Conservatoire d'Art Dramatique de Paris en mise en scène. Riche d'un « métissage singulier », elle est en quête d'une esthétique indisciplinée, où se mêlent en permanence les arts. Depuis 2016, elle dirige Les Plateaux Sauvages.*

ressens personnellement, c'est qu'elle se fait de façon lente, ce n'est pas un changement radical. C'est ce qu'on retrouve chez Ovide, chez Kafka, dans la nature. Tout le monde parle d'un avant et d'un après, je ne crois pas à un changement brutal, tranché.

## Vous êtes vous-même metteur en scène, parlez-nous de votre création...

C'est une adaptation du mythe de Penthésilée, un spectacle qui me tient à cœur depuis longtemps. J'aime questionner les mythes, modernes ou très anciens, et voir ce qu'ils nous racontent aujourd'hui. Depuis longtemps je suis habitée par cette figure de Penthésilée, à la fois partagée par la pop culture avec Wonderwoman, et dans la mythologie avec la pièce de Kleist. Son obscurité m'intéresse, on en a peu de traces.

Ce qui m'intéresse aussi, c'est de collaborer avec des auteurs et des autrices vivants. Je voulais qu'une autrice s'attelle à ce mythe. L'écriture de Marie Dilasser, à la fois acide et poétique, me touche. Par le biais de cette Penthésilée, elle a écrit ce qu'on pourrait appeler un oratorio-manifeste sur les liens qu'entretiennent les femmes avec le pouvoir et avec la puissance, deux choses très différentes. ♦

Propos recueillis par Véronique Giraud

casden



La banque coopérative  
de la Fonction publique

« **COMME NOUS,  
REJOIGNEZ LA CASDEN,  
LA BANQUE DE LA FONCTION  
PUBLIQUE !** »

*Isabelle, Ophélie, Gilles, Fatoumata, agents de la Fonction publique*



[casden.fr](https://casden.fr)



Retrouvez-nous chez

BANQUE POPULAIRE

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable - Siège social : 1 bis rue Jean Wiener 77420 Champs-sur-Marne - Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux - Immatriculation ORIAS n° 07 037 138 - BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 170 384 630 euros - Siège social : 90, avenue Pierre Mendès France 75201 Paris Cedex 13 - Siren n° 493 435 042 - RCS Paris - Immatriculation ORIAS n° 06 045 100 - Crédit photo : © Roman Jehanno - Conception : Insign 2020 - Merci à Isabelle, directrice de crèche, Ophélie, professeur des écoles, Gilles fonctionnaire civil de la Défense et Fatoumata, aide soignante, d'avoir prêté leur visage à notre campagne de communication.



# Quand on forme les citoyens de demain, on a besoin d'être épaulé.



Vous ne leur enseignez pas seulement les maths, l'histoire ou la musique, vous leur apprenez aussi à devenir les citoyens de demain, et ça n'est pas rien. Choisir l'Offre Métiers de l'Éducation, c'est choisir une offre conçue sur mesure pour les professionnels de l'éducation par MAIF avec l'Autonome de Solidarité Laïque. Un contrat unique qui garantit votre responsabilité, vos droits et vos dommages corporels ainsi que le soutien de proximité de notre partenaire l'Autonome de Solidarité Laïque.

**Pour plus d'informations : [maif.fr/offreeducation](http://maif.fr/offreeducation).**



assureur militant

**#ChaqueActeCompte**

L'Offre Métiers de l'Éducation est conçue dans le cadre d'un accord de partenariat entre MAIF et L'ASL. MAIF - société d'assurance mutuelle à cotisations variables - CS 90000 - 79038 Niort cedex 9. Entreprise régie par le code des assurances. L'ASL - Fédération des Autonomes de Solidarité de l'enseignement public et laïque dite «L'Autonome de Solidarité Laïque» - 7 rue Portalis - 75008 Paris. Association régie par la loi 1901.